

# Sommaire

## INTRODUCTION

### LES NOUVELLES PRATIQUES HORS-LES-MURS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES À LA CONQUÊTE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE ET DE SES PUBLICS

#### 1 Le constat d'un nouveau public à atteindre

- 1.1. Les questions de fréquentation et de non-fréquentation des bibliothèques municipales
- 1.2. Une évolution des pratiques de lecture avec l'avènement d'Internet et du numérique
- 1.3. Une image de la bibliothèque à actualiser et démystifier

#### 2 Une adaptation de la bibliothèque aux nouvelles approches de lecture

- 2.1. Une réappropriation du territoire par la bibliothèque...
- 2.2. ... mais aussi par le public
- 2.3. La contingence du livre-objet et des technologies

#### 3 Des actions hors-les-murs

- 3.1. La bibliothèque vers une démocratisation culturelle
- 3.2. La mise en œuvre de pratiques innovantes
- 3.3. La pratique du bookcrossing, un renouveau dans le lien social

## BIBLIOGRAPHIE

### 1 Bibliothèque et société

- 1.1. Monographies
- 1.2. Article de revue

### 2 Impact du numérique sur les bibliothèques municipales, leurs publics et leur législation

- 2.1. Monographies
- 2.2. Articles de revues
- 2.3. Charte

### 3 Nouveaux publics et nouvelles attentes

- 3.1. Monographies
- 3.2. Articles de revues
- 3.3. Travaux universitaires
- 3.4. Billets de blogs

### 4 Bibliothèque hors-les-murs

- 4.1. Monographies
- 4.2. Articles de revues
- 4.3. Sitographie
- 4.4. Article de journal

### 5 Bookcrossing

- 5.1. Monographies
- 5.2. Articles de revues
- 5.3. Articles de colloques
- 5.4. Sitographie
- 5.5. Article de journal

### 6 Méthodologie de l'enquête

- 6.1. Monographies

# LES ENJEUX DU BOOKCROSSING EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : ENQUÊTE AUPRÈS D'INITIATEURS DE BIBLIOTHÈQUES DE RUE

## 1 Méthodologie de l'enquête

- 1.1. Objectif de l'enquête
- 1.2. Délimitation de l'enquête

## 2 Résultats de l'enquête

- 2.1. Analyse des répondants à l'enquête
- 2.2. Des objectifs convergents
- 2.3. L'implication des bibliothèques municipales dans les projets de bookcrossing
- 2.4. Le bilan des initiateurs de bookcrossing

## CONCLUSION

## ANNEXES

Rapport-Gratuit.com

## Introduction

Comme le disait l'écrivain August Strindberg dans son récit *Le Couronnement de l'édifice*, « Les livres sont faits pour être lus, c'est pour cela qu'on les prête, qu'ils continuent leur chemin et que l'on ne vous les rend jamais. Ils doivent circuler et ne doivent pas rester inertes.<sup>1</sup> »

C'est cette voie qu'emprunte la pratique du bookcrossing, apparue en 2001 aux États-Unis. Autrement appelé « livre-échange », « livre-voyageur » ou encore « passe-livre », ce nouveau mouvement tend à se développer sur le territoire français, mais également dans le monde entier. Extension moderne et atypique des actions hors-les-murs, cet exercice en vogue ne peut être que bénéfique pour les établissements de lecture publique. Cette pratique permet en effet d'aller à la rencontre de publics non présents en bibliothèques, en s'implantant au cœur de leur quotidien, en s'abrogeant volontairement quelques obligations telles que celle du retour des documents. Cette activité du don et du partage favorise les échanges, tant matériels – par le troc de livres – que sociaux – par la rencontre et l'appropriation d'un territoire par les individus.

Il convient en outre de s'interroger sur les motivations et les enjeux des établissements de lecture publique quant à la mise en place d'un projet de bookcrossing, ainsi que sur leur adéquation avec cette nouvelle pratique hors-les-murs. Quelle est la place de cette action nouvelle allant à l'encontre de la société de consommation actuelle ? Et quelle est celle des bibliothèques municipales, qui semble de plus en plus instable au contact de l'ère numérique ? Nous allons tenter de répondre à ces questions dans ce mémoire.

Pour cela, je me suis appuyée sur diverses études dans les domaines de la bibliothéconomie et des sciences sociales en général. Peu de travaux mettent en relation directe le monde des bibliothèques et celui du bookcrossing, à l'exception de l'article du BBF<sup>2</sup> *Le cercle de lecture invisible*<sup>3</sup> d'Auréli Godfroy et Albane Lejeune. Je me suis par conséquent aidée de monographies et de revues spécialisées sur l'impact du numérique en médiathèque, sur le hors-les-murs, ainsi que sur la notion de livre-échange, notamment du point de vue de divers sociologues. J'ai alors pu mettre en lien ces travaux avec ceux de professionnels du livre et ainsi appliquer les problématiques du bookcrossing avec celles des bibliothèques municipales. J'ai également menée une enquête auprès d'initiateurs de passe-livre du territoire français afin de confronter les études sociologiques et bibliothéconomiques observées dans une première partie, avec les avis de ces initiateurs en matière de bookcrossing.

Afin de comprendre les enjeux de cette pratique, nous allons dans un premier temps faire un état des lieux des publics présents en bibliothèques municipales, et particulièrement ceux que nous appellerons les non-usagers. Nous ferons également le constat d'une expérience nouvelle en matière d'usage des établissements de lecture publique, notamment depuis l'avènement d'Internet sur le

---

1 August Strindberg, *Le couronnement de l'édifice: récit*, Arles, France, Actes sud, impr. 1990, 1990, 134 p.

2 Bulletin des Bibliothèques de France

3 Auréli Godfroy et Albane Lejeune, « Le cercle de lecture invisible », 1 janvier 2006, n° 5, p. 58-62.

territoire national. Nous verrons ensuite que les médiathèques peinent encore à se détacher de leur image traditionnelle, pouvant freiner leur fréquentation.

Nous nous attacherons ensuite à montrer que les bibliothèques municipales, ainsi que les citoyens, tentent de s'approprier l'espace public. Les structures institutionnelles s'insinuent dans le quotidien de la population qu'elle dessert en réinvestissant un territoire qui leur est extérieur. Les publics travaillent avec les professionnels afin de proposer une offre de services co-créée. Le numérique et le web se voient en outre être de bons outils pour créer de la convivialité et resserrer les liens entre le livre-objet et le lecteur.

Nous aborderons enfin dans une troisième partie un rapide historique des actions hors-les-murs, présentes en bibliothèques depuis la fin du XXème siècle. Nous verrons ensuite que beaucoup de projets mis en place en direction de publics distants ou non fréquentant des structures de lecture publique sont pour le moins atypiques, tout comme la pratique du bookcrossing, qui représente un moyen de revenir à une société où le partage et la rencontre sont primordiaux, au détriment de la société occidentale postmoderne. Nous verrons également que le livre-échange peut jouer un rôle important en matière de proximité entre les publics et les médiathèques.

Enfin, nous terminerons par une analyse des résultats de l'enquête qui cherche à déterminer la place des bibliothèques municipales dans les actions de bookcrossing, plus précisément de bibliothèques de rue et boîtes à livres, qui sont à disposition du plus grand nombre.

# Les nouvelles pratiques hors-les-murs des bibliothèques municipales à la conquête d'un nouveau territoire et de ses publics

## 1 Le constat d'un nouveau public à atteindre

Quelle que soit l'offre de services proposée par les bibliothèques municipales, un public restera toujours à conquérir. L'arrivée d'Internet en France remet par ailleurs en cause la légitimité des établissements de lecture publique, bouleverse les pratiques des lecteurs qu'ils desservent, et peut contraindre les médiathèques à conserver une image davantage traditionnelle que moderne.

### 1.1. Les questions de fréquentation et de non-fréquentation des bibliothèques municipales

Depuis 1970, les bibliothèques municipales françaises se sont développées de manière flagrante, permettant ainsi de desservir une part plus grande de la population. En effet, les chiffres présentés dans *La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ?* montrent que le nombre de bibliothèques est passé de 804 à 4293 entre 1974 et 2008, augmentant ainsi le nombre d'inscrits (6,8% de la population desservie en 1974 face à 14,6% en 2008)<sup>4</sup>. Ce pourcentage, pouvant paraître faible quant aux objectifs d'ouverture des bibliothèques au plus grand nombre, n'est pour le moins pas négligeable puisqu'il ne prend pas en compte une part de la population qui fréquente la bibliothèque sans y être inscrite. En effet, il est important de noter que le nombre d'inscrits d'un établissement de lecture publique ne représente en aucun cas le flux de fréquentation de celui-ci, dans la mesure où la bibliothèque demeure un lieu ouvert à tous sans inscription obligatoire préalable. Il faut par ailleurs souligner le fait que malgré l'essor indéniable d'Internet dans les foyers français qui pourrait détourner les usagers des bibliothèques, l'enquête nationale du CREDOC<sup>5</sup> de 2005 fait le constat que la fréquentation des bibliothèques reste en hausse depuis le début des années 80<sup>6</sup> et encore jusqu'à aujourd'hui<sup>7</sup>. Les sociologues et conservateurs Bruno Maresca, Françoise Gaudet et Christophe Evans

---

4 Cécile Rabot, *La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier?*, <http://chmcc.hypotheses.org/482>, 2 juin 2014, (consulté le 14 décembre 2015).

5 Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

6 Mireille Lamouroux, « Congrès de l'ABF - Les publics des bibliothèques », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 1 décembre 2007, Vol. 44, n° 6, p. 389.

7 Bruno Maresca, Françoise Gaudet et Christophe Evans, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2013, p. 21.

s'appuient sur cette enquête du CREDOC afin d'analyser les publics fréquentant les bibliothèques municipales. Ils font le constat que moins de la moitié des français (35%) de plus de 15 ans fréquentent la bibliothèque, municipale ou non, quel qu'en soit leur usage. Parmi cette partie de la population, seulement un français sur cinq s'est inscrit à au moins un établissement de lecture publique. Ce dernier chiffre montre que les bibliothèques françaises ont encore du chemin à faire quant à leur fréquentation, notamment par rapport à d'autres pays européens qui ont une fréquentation bien plus élevée que chez nous.

En France, c'est 75% de la population qui ne fréquente pas la bibliothèque municipale<sup>8</sup>. Ce chiffre n'est pas négligeable puisqu'il représente une partie conséquente de la population que les bibliothèques de lecture publique doivent encore essayer de toucher. Mais avant de déterminer les causes de non-fréquentation ainsi que les moyens d'atteindre ces publics, il est utile de se référer aux quatre familles d'usages auxquelles il est fait mention dans *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : Attractivité, fréquentation et devenir*<sup>9</sup>, et ainsi mieux cerner les usages qui sont faits de la bibliothèque. Le premier usage évoqué par les auteurs est nommé « usage classique ». Il renvoie à une catégorie d'utilisateurs, les usagers, qui fréquentent la bibliothèque dans laquelle ils sont inscrits et où ils empruntent généralement des documents. Le second usage renvoie également à la catégorie des usagers et est nommé « fréquentation sans inscription ». Il s'agit bien là d'usagers dans la mesure où ils font usage de la bibliothèque, mais ils n'ont pas forcément la nécessité ou le besoin d'emprunter des documents et donc de posséder une carte de prêt. La troisième catégorie, appelée « inscription sans fréquentation des locaux », réunit des utilisateurs particuliers de la bibliothèque dans la mesure où ils sont à cheval entre le statut d'usagers et celui de non-usagers. En effet, l'utilisateur ne fréquente pas le lieu de la bibliothèque, mais cela n'exclut pas la possibilité pour lui de faire usage de sa carte de prêt par le biais d'une tierce personne. Enfin, la dernière catégorie mentionne les personnes qui semblent n'avoir aucune attache avec quelque bibliothèque que ce soit. Les auteurs la classifient sous l'appellation « ni fréquentation ni inscription ». Cette dernière catégorie englobe les non-usagers, mais il convient de relativiser ce non-usage qui peut être trompeur. En effet, la frontière entre les différents publics et leur manière de faire usage de la bibliothèque est parfois très faible. Il est par ailleurs important d'évoquer un autre type d'utilisateur en parallèle de ceux précédemment évoqués : l'ancien usager. La fréquentation et l'usage de la bibliothèque n'est en effet pas linéaire dans l'existence des individus. Un usager peut avoir été longtemps assidu aux bibliothèques et à un autre moment de sa vie ne plus prioriser l'établissement de lecture publique dans ses centres d'intérêt.

Depuis la recrudescence des bibliothèques municipales, ces dernières ont non seulement pu affermir leur utilité sociale - auprès des jeunes générations notamment - mais aussi moderniser leur image en se montrant plus attractives et moins centrées sur leurs collections traditionnelles. Aujourd'hui,

---

8 Anne-Marie Bertrand et al., *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2013, p. 45.

9 B. Maresca, F. Gaudet et C. Evans, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet, op. cit.* p. 33.

le territoire national est empreint d'établissements de lecture publique, rendant ainsi le critère du lieu de résidence moins influant sur la fréquentation des lieux. Par ailleurs, d'autres facteurs peuvent faire obstacles à la fréquentation des bibliothèques. Jean-Paul Baillargeon, dans son étude québécoise datant de 2009<sup>10</sup>, donne cinq variables : la scolarité, les connaissances littéraires des interrogés, leur consommation culturelle, leur milieu social ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques. Les deux derniers points abordés par l'auteur apparaissent souvent comme déterminants pour la fréquentation. C'est notamment l'un des constats<sup>11</sup> qui est fait par le CHMCC<sup>12</sup>. En effet, il peut arriver que l'agencement des bibliothèques soit perçu comme un frein par une partie de la population qui n'est pas nécessairement accoutumée aux usages du lieu. Ce public peut se sentir exclu ou submergé par une offre et des services qui ne sont pas adaptés. Cécile Rabot souligne le fait que les collections et actions culturelles ne conviennent pas toujours à une population que l'on pourrait dire « populaire », faute d'une politique culturelle assez étendue en termes de publics. Les auteurs de l'ouvrage *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*<sup>13</sup> relativisent quant à eux la variable sociale, qui ne serait pas la plus influente en matière de fréquentation. En effet, trois paramètres principaux permettraient de l'expliquer. Le plus déterminant serait celui de l'intensité de la lecture, dénotant le lien durable qui existe entre le rapport que les individus ont avec le livre, et celui qu'ils entretiennent avec les bibliothèques. La seconde donnée évoquée est celle de l'image que les citoyens se font des établissements de lecture publique. Une perception de la bibliothèque comme lieu de loisir incite davantage à la fréquentation que la vision d'un lieu studieux. Enfin, le troisième point aborde quant à lui les données sociodémographiques de la population, ainsi que l'envergure de la commune où elle réside. Ces derniers critères stabilisent en effet les dispositions à la fréquentation. D'autres éléments entrent bien évidemment en jeu, mais semblent être moins déterminants, selon les auteurs, que les trois que nous venons de mentionner. Peuvent être mises en cause les horaires d'ouverture trop restreints ou peu adaptés aux publics, la durée de prêt trop brève, la multitude de loisirs pouvant être en concurrence avec la lecture et les bibliothèques, ainsi que le manque de choix dans les collections et dans les supports, révélant parfois une méconnaissance de l'offre à disposition. Claudie Tabet<sup>14</sup> définit quant à elle les situations qui peuvent éloigner les individus de la bibliothèque. Elle évoque dans un premier temps les « situations d'empêchement », telles que les prisons, les hôpitaux, le handicap ou les maisons de retraite, et qui créent une dépendance de la personne. Les « situations d'activité » peuvent également entraver la

---

10 Jean-Paul Baillargeon, « Cinq variations sur un même thème : les non-usagers des bibliothèques publiques », *Documentation et bibliothèques*, 2009, vol. 55, n° 2, p. 67-76.

11 C. Rabot, « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? », art cit.

12 Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication

13 B. Maresca, F. Gaudet et C. Evans, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, op. cit., p. 138.

14 Claudie Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, DL 2004, 2004, p. 46.

fréquentation, comme le travail et la formation. Enfin, l'auteur mentionne les « situations de loisirs », qui, comme je l'indiquais précédemment, peuvent créer une concurrence avec la bibliothèque. Ces deux derniers contextes exposent l'utilité d'être auprès de la population dans son quotidien, notamment par des actions hors-les-murs, telles que le bookcrossing que j'évoquerai en détails dans une troisième partie.

Dominique Peignet<sup>15</sup> évoque par ailleurs quatre critères qui permettraient de lever les obstacles à la fréquentation, et qui se révèlent être identiques aux enjeux de la bibliothèque hors-les-murs. Il s'agit de la gratuité, de la proximité, de l'accessibilité et de la modernité. Sortir d'une structure physique permet d'aller à la conquête d'un public différent qui ne se sent pas nécessairement concerné par l'offre et les services déjà proposés, ou qui ne peut se rendre sur les lieux pour les raisons que nous évoquons précédemment. Selon Bertrand Calenge, « La bibliothèque se comprend et se construit à partir de son territoire vivant<sup>16</sup> ». Il est donc nécessaire de prendre en compte les attentes et besoins des publics, qu'ils soient déjà présents dans les établissements culturels ou qu'ils demeurent encore à conquérir. Xavier Galaup<sup>17</sup> fait le constat que les demandes des citoyens sont de plus en plus exigeantes, notamment en matière d'accessibilité. En effet, nous sommes aujourd'hui dans une société de l'immédiateté, du « tout, tout de suite<sup>18</sup> » comme l'expose Jean-François Hersent dans l'enquête gouvernementale sur *Les pratiques culturelles adolescentes*. Par conséquent, il devient plus difficile pour les bibliothèques municipales de proposer une offre de services adaptée à chacun. Cela demande de se focaliser sur les raisons de rejet des établissements de lecture publique et de retravailler leurs politiques culturelles.

L'ambition de démocratisation des bibliothèques municipales est encore loin d'être atteinte. Il convient de s'adapter aux nouvelles pratiques de lecture qui sont notamment apparues avec l'essor d'Internet.

## 1.2. Une évolution des pratiques de lecture avec l'avènement d'Internet et du numérique

C'est en 1997 qu'Internet commence à s'implanter dans les foyers français. Son développement est rapide, et l'on référence déjà en 2005 que la moitié de la population est équipée en haut débit<sup>19</sup>. Cette implantation active du web inquiète les professionnels du livre, qui se voient concurrencés en matière d'accessibilité aux savoirs et à la culture. La recherche d'informations est désormais au cœur du quotidien

---

15 M. Lamouroux, « Congrès de l'ABF - Les publics des bibliothèques », art cit., p. 390.

16 Bertrand Calenge, « La bibliothèque « hors ses murs » à la conquête du territoire », *Documentation et bibliothèques*, 2011, vol. 57, n° 3, p. 153.

17 Xavier Galaup, « L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires », janvier 2007, p. 36.

18 Jean-François Hersent, « Les pratiques culturelles adolescentes », 1 janvier 2003, n° 3, p. 17.

19 B. Maresca, F. Gaudet et C. Evans, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, op. cit., p. 14.

de chacun et relève d'une activité individuelle où la bibliothèque peine à trouver sa place. Avec la mondialisation qui s'additionne aux nouvelles technologies, le rapport à la connaissance évolue et s'intègre à la société de l'immédiateté que nous évoquions dans la partie précédente. Les citoyens embrassent une logique de consommation qui amène à requestionner le rôle des bibliothèques publiques, ainsi que leur légitimité. Une crainte est également émise face à la rivalité constituée par la télévision, occupant un temps qui aurait pu être consacré à la lecture. Houda Bachisse et Christine Dufour évoquent dans leur article<sup>20</sup> la question de la désertion, qui semble-t-il est de plus en plus mentionnée dans le domaine des sciences de l'information, et qui serait la conséquence la plus flagrante de l'avènement du numérique.

Il convient cependant de nuancer l'impact de la culture de l'image et de l'écran sur le livre, qui conserve une place de choix dans le quotidien des français. Claudie Tabet<sup>21</sup> en fait le constat suite à l'observation de lecteurs dans les transports en commun, révélant une population toujours encline à cette pratique culturelle, malgré une baisse de fréquentation des bibliothèques. Les individus ne se montrent pas fermés à l'acte de la lecture en lui-même, mais davantage à un système d'approvisionnement de livres qui ne leur convient pas. En effet, les bibliothèques publiques ne disposent pas d'un privilège d'accès à l'écrit, faisant que chaque lecteur possède sa propre expérience en matière d'acquisition. Dans une perspective identique, la démarche de la lecture se veut individuelle. Selon Patrick Bazin<sup>22</sup> elle relève avant tout d'une expérimentation de soi au travers de la matérialité du livre-objet. Ce caractère propre à chacun n'exclut pas la dimension collective générée par le réseau qui l'entoure. L'auteur distingue deux acteurs jouant un rôle essentiel à travers ces deux notions opposées. Tout d'abord l'institution, notamment représentée par l'école et la bibliothèque, qui permet à l'individu d'acquérir un savoir de manière personnelle. Le second est quant à lui incarné par les appartenances et la communauté, faisant ainsi évoluer l'expérience intime vers une expérience partagée.

Malgré une pratique de la lecture encore courante, on observe un fléchissement de celle-ci au niveau national depuis les années 70<sup>23</sup>. Cette tendance décroissante, visible à travers le nombre moyen de livres lus chez les moins de 25 ans, ne signe pourtant pas l'arrêt de mort des bibliothèques, mais souligne particulièrement le témoignage d'une transformation des habitudes de lecture. En effet, on peut constater que la part des « gros lecteurs » est en diminution, tandis que celle des « lecteurs moyens » est en hausse. Les attentes de la part des publics ont évolué. Mises bout à bout il semble impossible d'y répondre individuellement. Comme le souligne Xavier Galaup<sup>24</sup>, cela nécessiterait de proposer des offres

---

20 Houda Bachisse et Christine Dufour, « Le Web 2.0 dans les bibliothèques : vers un nouveau modèle de service », *Documentation et bibliothèques*, 2011, vol. 57, n° 1, p. 5.

21 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, *op. cit.*, p. 45.

22 Patrick Bazin, « Plus proches des lointains », 1 janvier 2004, p. 10.

23 B. Maresca, F. Gaudet et C. Evans, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, *op. cit.*, p. 15.

24 X. Galaup, *L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires*, *op. cit.*, p. 7.

de services personnalisés, ce qui semble ambitieux à mettre en place dans une offre globale de bibliothèque. Afin de répondre aux exigences des usagers – plage horaire plus grande, temps de prêt plus long, davantage de convivialité, des réponses plus instantanées aux questions – il est suggéré au Congrès de l'ABF<sup>25</sup> de 2007 de rendre le lieu physique plus attrayant et de proposer une plus large palette d'outils et de services. Il est également conseillé de modérer l'usage de ressources en ligne afin de ne pas égarer les lecteurs.

Afin de rassurer l'avenir des bibliothèques, et plus globalement celui du livre, Hélène Carrère d'Encausse<sup>26</sup> affirme que la navigation sur Internet est équivalente à toute autre forme de lecture. Le texte se voit enrichi par des éléments nouveaux, tels que le son et l'image, qui permettent à l'internaute d'agrémenter son expérience de lecture par la manipulation, l'appropriation et l'interprétation des écrits. Ce dernier forge son propre chemin, notamment par le biais de liens hypertexte, afin d'accéder aux informations qui l'intéressent. L'auteur montre ainsi qu'Internet ne représente pas une menace pour la lecture, bien au contraire. Ce média doit être vu comme une opportunité, pour les bibliothèques notamment, de transmettre l'écrit sur des supports nouveaux, comme le souligne Michel Vernus : « Des écrans de toutes dimensions font désormais proliférer les textes en offrant un potentiel de lecture inconnu jusque-là<sup>27</sup> ». Les bibliothèques doivent désormais devenir des espaces publics de communication en tirant parti des avantages technologiques à disposition aujourd'hui et ainsi répondre aux nouvelles exigences et attentes que nous mentionnions précédemment. Tirer profit d'Internet est également une manière de détourner le travers de la logique de consommation que nous avons déjà souligné, en faisant de l'utilisateur un collaborateur de la bibliothèque par sa participation à l'offre de la structure.

Enfin, il est essentiel de renoncer au modèle de propriété dans lequel les établissements de lecture publique se situent, afin de se tourner vers un nouveau modèle de services, le « anywhere, anytime access to information<sup>28</sup> ». Pour cela, les bibliothèques municipales doivent être omniprésentes dans le quotidien des citoyens et disséminer le savoir, détenu dans leurs enceintes depuis si longtemps, au moyen des nouvelles technologies.

### 1.3. Une image de la bibliothèque à actualiser et démystifier

Comme nous avons déjà pu le constater, l'avènement rapide d'Internet a posé quelques difficultés aux bibliothèques, qui se voient désormais contestées dans leur utilité sociale et de leur mission de savoir. Leur image est d'une certaine manière désacralisée face à la dématérialisation que déploie la Toile. Le web participatif, qui consiste à impliquer les internautes dans la production de

---

25 M. Lamouroux, « Congrès de l'ABF - Les publics des bibliothèques », art cit., p. 389.

26 « Tendances actuelles », Sciences humaines, 1 juin 2005, vol. N°161, no 6, p. 20.

27 Michel Vernus, *Histoire d'une pratique ordinaire: la lecture en France*, Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), France, A. Sutton, 2002, p. 150.

28 Lisa M. Covi et Melissa H. Cragin, « Reconfiguring control in library collection development: A conceptual framework for assessing the shift toward electronic collections », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 15 février 2004, vol. 55, n° 4, p. 313.

contenus sur Internet, achève de rendre les établissements de lecture publique désuets. C'est un portrait négatif des bibliothèques face à la société actuelle que nous peint ici Xavier Galaup, dans son article *Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ?*<sup>29</sup>. Malgré tout il convient de souligner le fait que l'image que se font les français des établissements culturels est bien plus complexe<sup>30</sup>. En effet, les représentations oscillent entre celle d'un lieu austère, où seules des activités studieuses y sont permises, et celle d'un lieu ouvert sur la connaissance et le savoir, mis en avant par des supports attractifs. Cette dualité est par ailleurs accentuée par les différentes terminologies que sont la « bibliothèque » et la « médiathèque ». La première renvoie à un lieu traditionnel où le livre-objet domine, tandis que la seconde amène à moderniser le modèle des centres de lecture publique. Ces deux visions opposées suscitent généralement chez les publics un attrait au lieu disparate, et par la même occasion un désir de le fréquenter variable. De la même manière, l'âge des individus influe sur l'image qu'ils se font des bibliothèques. Les moins de 25 ans conservent une vision studieuse de l'espace. Les 25-44 ans, quant à eux, l'apprécient pour son aspect culturel, mais également pour le loisir et la détente, dimensions particulièrement infléchies par le rapport ludique qu'entretiennent leurs enfants avec le lieu. Enfin, la représentation que s'en font les plus de 55 ans varie selon la taille de la structure, allant d'un espace de rencontres à celui d'une grande librairie. Ils ont par ailleurs bien conscience que la taille de la commune où ils résident a une grande influence sur ce que les bibliothèques peuvent leur offrir. Toutes ces perceptions qu'ont les français ont un impact certain sur la fréquentation. Une vision d'un lieu studieux ou exclusivement dédié aux amateurs de lecture amène peu de public, tout comme l'image d'un lieu austère. Un espace attractif, au contraire, suscite davantage la population.

Le portrait que se font les non-usagers de la bibliothèque municipale résulte généralement de « l'imaginaire social »<sup>31</sup>, c'est-à-dire du souvenir qu'ils ont pu garder de visites passées - scolaires ou familiales - pas toujours valorisantes. Cela peut en partie expliquer l'impression de sévérité des établissements de lecture publique. Par ailleurs, la perception d'une offre peu intéressante ou trop peu variée apparaît comme une méconnaissance de leur part de ce que la bibliothèque peut offrir. À l'instar de l'image d'austérité dont il est victime, l'établissement est reconnu par les trois quarts des non-usagers comme un lieu de légitimité sociale, utile à tout un chacun. Cette vision est partagée par plus de 90% de la population fréquentant ces espaces. Il convient cependant de nuancer ce bien-fondé. En effet, l'utilité sociale semble indéniable au regard de l'apprentissage de la jeunesse, cependant elle est beaucoup moins reconnue en matière de formation adulte. Pour les usagers, l'image provient directement de leur propre expérience du lieu, la rendant parfois plus proche de la réalité. Cette vision tient à l'offre de services qui est proposée, ainsi qu'à la place institutionnelle que les publics lui accordent. Par ailleurs ce jugement doit être relativisé dans la mesure où la perception des lecteurs occasionnels se rapproche davantage de celle des non-usagers. L'attractivité, évoquée brièvement précédemment, est une notion complexe

---

29 Xavier Galaup, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », 1 janvier 2012, p. 40.

30 B. Maresca, F. Gaudet et C. Evans, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, *op. cit.*, p. 147.

31 A.-M. Bertrand et al., *Les bibliothèques municipales et leurs publics*, *op. cit.*, p. 63.

puisqu'elle relève du rapport qu'ont les individus avec le livre. En effet, un lecteur assidu trouvera les bibliothèques et leur offre naturellement plus attrayante que pour un individu peu familier à la lecture.

Malgré les multiples représentations qui ont pu être exposées de la bibliothèque, et quel qu'en soit leur envergure, il lui est instinctivement attribué un rôle de mémoire des civilisations faisant d'elle un lieu intemporel de haute culture, et manifestant une image positive de ce que peuvent receler les établissements culturels. Cette légitimité sociale reconnue amène la population française au conservatisme des bibliothèques, et les usagers comme les non-usagers s'opposent fermement à leur fermeture. Par ailleurs, certains conservent l'image faussée d'un lieu exclusivement réservé à la jeunesse, la dimension ludique prenant parfois le pas sur la dimension utilitaire.

Le développement massif des bibliothèques municipales, constaté dans les parties précédentes, justifie leur place inhérente dans le paysage social des individus<sup>32</sup>. Cette reconnaissance dans le quotidien de la population identifie les structures comme des lieux de proximité, au même titre que l'école. Malgré tout, cette notion de contiguïté ne rend pas nécessairement l'établissement de lecture publique visible aux niveaux architecturaux et géographiques, bien qu'elle puisse induire une certaine accessibilité des lieux par sa familiarité, notamment auprès des enfants. Par ailleurs, les auteurs de l'ouvrage *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*<sup>33</sup> soulignent le fait que démocratiser la culture ne passe pas nécessairement par une médiation accrue autour de l'offre de services, mais qu'elle représente dans un premier temps le résultat d'un travail personnel que chaque individu doit effectuer.

D'autre part, les publics, fréquentant ou non les bibliothèques de lecture publique, se représentent une vision juste de l'administration des établissements. En effet, ils ont conscience que ces derniers se maintiennent par la décision des municipalités, qui sont garantes de leur bon fonctionnement. Il convient cependant de réajuster d'autres représentations des bibliothèques, qui sont parfois vues comme des « magasins d'imprimés<sup>34</sup> » où il est possible d'emprunter, et, éventuellement, d'assister à des animations autour du livre. Cette vision pour le moins réductrice montre les efforts qu'il reste à fournir pour les professionnels du milieu, notamment pour rendre visible l'ensemble des activités que peuvent proposer les bibliothèques. Comme le souligne Anne-Marie Bertrand<sup>35</sup>, il est par ailleurs essentiel de replacer la dimension politique dans un contexte actuel de transition.

En outre, les établissements de lecture publique se doivent de mener une révolution de leur image, non seulement auprès des publics, mais aussi auprès de leurs élus et collègues. Les médiathèques doivent pour cela laisser au second plan les questions de fréquentation et de nombre de prêts, pour se concentrer sur des enjeux sociaux, culturels et éducatifs en prônant une offre diversifiée et attractive. Cela va de la responsabilité du management qui doit faire prendre conscience des nouveaux usages de la

---

32 *Ibid.*, p. 50.

33 B. Maresca, F. Gaudet et C. Evans, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, *op. cit.*, p. 123.

34 X. Galaup, *L'utilisateur co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires*, *op. cit.*, p. 58.

35 Anne-Marie Bertrand, « La bibliothèque dans l'espace public », *ENSSIB*, 1998, p. 9.

population en matière de bibliothèque et de lecture. Les établissements doivent s'adapter aux citoyens afin de tenter de les fidéliser, sans pour autant avoir continuellement recours à des sources documentaires. Élargir l'offre de services et recourir à de nouvelles formes de communication permettra aux bibliothèques de se bâtir une image plus moderne et plus dynamique, ainsi que de se montrer innovateurs.

## 2 Une adaptation de la bibliothèque aux nouvelles approches de lecture

Afin de pouvoir conquérir ces publics encore à atteindre, les bibliothèques municipales se doivent d'aller à leur rencontre et en conséquence sortir de ses murs. Elles doivent en outre s'approprier l'espace public, et coopérer avec la population, le numérique et le livre-objet, et ainsi proposer une offre de services en adéquation avec les nouvelles pratiques des lecteurs et leur besoin de proximité.

### 2.1. Une réappropriation du territoire par la bibliothèque...

Comme nous avons déjà pu le constater, les établissements de lecture publique occupent une place importante dans le paysage social. Patrick Bazin stipule dans son article *Plus proches des lointains*<sup>36</sup> que les bibliothèques sont les seules institutions culturelles qui embrassent autant de publics à la fois, peu importe leur classe socioprofessionnelle, leur âge ou même leur lieu de résidence. Dans une recherche de démocratisation culturelle absolue, ces structures font preuve d'adresse afin de proposer une offre de services extrêmement diversifiée. Cette promesse de polyvalence invite la médiathèque à sortir de ses murs, tout en conservant son lieu physique comme « base stratégique d'action en direction des publics du territoire<sup>37</sup> ». À l'instar du web qui s'immisce dans l'existence quotidienne des citoyens, jusqu'à s'intégrer parfaitement à leur vie privée, la bibliothèque doit conquérir ses publics jusque chez eux. Les enjeux ne tiennent plus seulement qu'à la fréquentation d'un espace matériel, mais à satisfaire au mieux les attentes de chacun, par un élargissement du territoire d'action. Dans cette visée, les municipalités d'un même réseau de bibliothèques ont pour rôle la définition et la répartition des services. La prise en compte du contexte global du territoire est, quant à elle, l'affaire du management qui doit réfléchir à l'ensemble de l'offre des médiathèques, c'est-à-dire leur structure physique, leur environnement, leurs collections et leurs actions. La connaissance du cadre dans lequel s'insère la bibliothèque passe également par l'étude du comportement des individus qui en font partie, et lui permet de pouvoir envisager la mise en place d'actions hors-les-murs.

Bertrand Calenge<sup>38</sup> nous livre les quatre principes qui selon lui forgent une stratégie de terrain. Il évoque tout d'abord la notion de mobilité, qui complète celle de proximité, puisqu'elle consiste non pas à

36 P. Bazin, « Plus proches des lointains », art cit., p. 8.  
37 Bertrand Calenge, *Excentrer la bibliothèque : l'invention de la proximité*, <https://bccn.wordpress.com/2009/10/29/excentrer-la-bibliotheque-linvention-de-la-proximite/>, 29 octobre 2009, (consulté le 11 février 2016).

38 B. Calenge, « La bibliothèque « hors ses murs » à la conquête du territoire », art cit., p. 156.

amener le lecteur dans les structures culturelles mais au contraire à transposer des services à l'endroit où les publics se trouvent. Davantage que cette notion de déplacement, l'auteur suggère par ailleurs dans son article *Excentrer la bibliothèque*<sup>39</sup> de donner à la médiathèque un don d'ubiquité. La seconde idée évoquée par le bibliothécaire est celle d'un partenariat systématique, sur le long terme ou non, qui permettra notamment de lever les éventuels obstacles humains et financiers pouvant être rencontrés. L'alliance de plusieurs acteurs dont les domaines de spécialisation divergent donne lieu à des actions diversifiées sur un territoire plus conséquent. Le troisième concept qui est abordé est celui d'une « adaptation cognitive » qui déploie les compétences professionnelles afin d'offrir aux citoyens un savoir-faire qui va au-delà des collections même. Enfin, l'auteur intervient sur un dernier point qui est celui de la structuration, qui consiste à inclure le hors-les-murs dans l'organisation même de la bibliothèque ainsi que dans l'environnement global qui l'entoure. Ce travail stratégique induit une collaboration non seulement avec les élus, mais aussi avec le personnel de l'établissement de lecture publique et ses usagers, afin de permettre de s'appropriier un territoire en perpétuelle évolution où peuvent se heurter les attentes des publics, la politique municipale, les aptitudes des professionnels et les moyens à disposition des bibliothèques.

Xavier Galaup<sup>40</sup> suggère quant à lui trois axes dans cette perspective d'appropriation du territoire. Le premier, en lien avec la mission culturelle, propose aux professionnels d'impliquer les usagers dans ses actions culturelles, permettant ainsi de donner une image moins formelle de l'établissement culturel. Le second répond à un enjeu éducatif en sollicitant l'échange de connaissances entre les individus, par le biais notamment de partenaires. Enfin, la dernière ligne d'orientation met en exergue la visée sociale en faisant de la bibliothèque un espace de solidarité pouvant se rapprocher du « troisième lieu<sup>41</sup> ». Inscire objectivement les publics dans leurs missions - co-crée des actions, comme le suggère l'auteur de l'article<sup>42</sup> - permet aux établissements de lecture publique de s'impliquer dans le quotidien de la population. Il est également essentiel de favoriser la proximité en implantant la lecture là où elle ne s'y trouve pas et ainsi permettre à un public d'ordinaire exclu de la pratique de se l'approprier à des moments qui leurs sont opportuns. Les bibliothèques de rue font corps avec ces fondements en réinvestissant l'espace public qui ne leur sont pas initialement dédiés<sup>43</sup>.

Claudie Tabet<sup>44</sup> et Bertrand Calenge<sup>45</sup> soulignent conjointement l'intérêt pour la lecture publique d'être présente en dehors des frontières institutionnelles, au cœur de la vie quotidienne des citoyens. De nombreux lieux offrent en effet la possibilité de découvrir, partager, échanger voire animer le livre, ce

---

39 B. Calenge, « Excentrer la bibliothèque », art cit.

40 X. Galaup, « Usagers et bibliothécaires », art cit., p. 41.

41 Mathilde Servet, *Les bibliothèques troisième lieu*, ENSSIB, s.l., 2009, 83 p.

42 X. Galaup, « Usagers et bibliothécaires », art cit., p. 41.

43 Juliette Cerf, « "Bibliothèques insolites" : quand les livres se font la malle », *Télérama.fr*, 4 mars 2016.

44 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, op. cit., p. 50.

45 Bertrand Calenge, *Les petites bibliothèques publiques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2006, p. 174.

que nous verrons de manière plus approfondie dans une prochaine partie sur les actions hors-les-murs. Claudie Tabet fait également le constat que la lecture est un moyen de combler des « temps perdus », l'amenant à formuler la question suivante : « Qu'en serait-il de la lecture si les citoyens la trouvaient présente, partout sur leur chemin, à tous moments de la vie ?<sup>46</sup> » Cette réflexion est selon moi tout à fait pertinente dans le cadre de missions hors-les-murs, et plus précisément en matière de bookcrossing, dans la mesure où cette pratique prétend d'elle-même s'insinuer dans le quotidien des individus.

La notion de proximité, qui est mentionnée depuis quelques paragraphes maintenant, nécessite d'être définie - ou plutôt actualisée. C'est ce que nous propose Bertrand Calenge dans son billet *Excentrer la bibliothèque*<sup>47</sup> en 2009. Vu dans un premier temps comme la volonté d'accroître la fréquentation du lieu physique, le terme se voit détourné comme étant l'ambition d'être au plus près des publics en externalisant la médiathèque et ses services. Il y a quelques années de cela, cette notion semblait radicalement opposée au modèle bibliothéconomique traditionnel, consistant à amener les publics dans la structure<sup>48</sup> et non à aller à son rencontre. C'était par conséquent à l'usager de se fondre dans un lieu pavé de codes auxquels il était ou non familier, tandis qu'aujourd'hui la proximité exige pour les bibliothécaires de répondre à des attentes individualisées par la mise en œuvre de services au sein d'un espace public qui ne leur est pas naturellement dédié. Comme Xavier Galaup, l'auteur de *Plus proches des lointains* emploie la notion de co-création, de co-construction, entre les professionnels - qui se positionnent alors comme accompagnateurs - et les usagers afin de fournir des actions réfléchies communément selon les besoins de chacun. De ce fait, cela exige de la part du personnel des médiathèques une attention constante envers ses nouveaux partenaires. La proximité permet en outre de concilier livres et lecteurs potentiels par la mise en place de points de lecture dans des espaces qui ne leur sont pas consacrés. Elle donne également lieu à un rapprochement convivial entre les publics et les bibliothécaires, et incite à développer une politique spécifiquement hors-les-murs en partenariat avec différents acteurs du territoire.

Ces nouveaux enjeux d'appropriation de l'espace public par la bibliothèque amènent les compétences des professionnels à changer. En effet, le personnel de médiathèque doit à présent faire valoir ses capacités relationnelles et communicationnelles et moins se focaliser sur ses connaissances bibliothéconomiques. Un travail doit être effectué dans le domaine de la médiation, proposer une offre de service appropriée à un espace différent de celui de la bibliothèque - hors-les-murs ou numérique - et sans impérativement faire usage des collections.

Xavier Galaup<sup>49</sup> utilise le terme de déterritorialisation de l'établissement de lecture publique, notion qui implique la structure dans des politiques municipales plus globales, mais également les publics en termes d'actions culturelles.

---

46 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, op. cit., p. 45.

47 B. Calenge, « Excentrer la bibliothèque », art cit.

48 P. Bazin, « Plus proches des lointains », art cit., p. 9.

49 X. Galaup, *L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires*, op. cit., p. 70.

## 2.2. ... mais aussi par le public

La logique de co-création que nous avons évoquée dans la partie précédente amène les professionnels à repenser leur rôle auprès des publics. Ils ne doivent plus apparaître comme de simples gérant de supports et de contenus, mais davantage comme des accompagnateurs d'actions culturelles, pour permettre notamment aux usagers de s'exprimer par le biais de l'institution. Ces derniers ont alors la possibilité de s'impliquer dans des missions de service public et ainsi de ne plus en être de simples consommateurs. La mise en place de services non-documentaires en coopération permet par ailleurs de créer un lien de socialisation. Chaque acteur de cette collaboration se place dans une hiérarchisation que l'on pourrait dire horizontale, à laquelle il faut prêter attention afin d'éviter que la bibliothèque ne soit concurrencée dans ses fonctions. Xavier Galaup<sup>50</sup> va d'ailleurs avancer le risque d'une présence professionnelle qui ne serait plus légitime. Mais avant d'en arriver à cette extrémité, l'auteur nous rassure en notifiant que les bibliothécaires ont une vue globale des fonds documentaires qu'ils possèdent, tandis que les usagers n'auraient qu'une vision spécifique de certains domaines. Le personnel des médiathèques conserve alors une place de mise en relation entre les publics et les diverses collections. Par ailleurs, les contenus étant de plus en plus nombreux, les agents municipaux doivent œuvrer avec d'autres milieux professionnels – ou amateurs – afin d'entretenir cette idée de globalité qu'elle pourra synthétiser ensuite auprès des usagers. La bibliothèque ne doit néanmoins pas devenir rivale d'autres établissements culturels en favorisant des actions complémentaires. Un contact tel que celui-ci permet par ailleurs de toucher des publics distincts, même si cela n'exclut pas la possibilité que les différentes structures atteignent une fraction d'usagers identique.

L'appropriation du territoire par les médiathèques, et leur recherche de proximité, amènent alors les citoyens à se réapproprier l'espace public. Claudie Tabet observe notamment dans une enquête de 1995<sup>51</sup> une pratique courante de la lecture dans les transports en commun, exemple pour le moins élémentaire mais qui démontre bien qu'il ne s'agit pas d'une expérience uniquement privée. Céline Bryon-Portet<sup>52</sup> souligne le fait que nous nous trouvons dans une société où l'individualisme prime et où l'espace public est impersonnel. De nombreuses associations cependant tentent de contrer cette tendance à la mise à distance de chacun, notamment par des actes de proximité. Cette compensation géographique resserre les liens entre les individus qui s'inscrivent dans une communauté aux rites et aux symboles identiques. La solidarité et la convivialité sont les maîtres-mots des pratiques engagées en ce sens. Tout comme les structures municipales, les réseaux humains de proximité s'associent avec des acteurs locaux, permettant une cohésion sociale notable et un dialogue entre citoyens sur un même territoire. La conversation qui est exprimée autour du livre-objet, dans un espace public ou privé,

---

50 X. Galaup, « Usagers et bibliothécaires », art cit., p. 41.

51 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, op. cit., p. 45.

52 Céline Bryon-Portet, « Vers une société plus conviviale et solidaire? Les associations et réseaux fondés sur la proximité géographique à l'ère postmoderne », *Sociétés*, 25 octobre 2011, n° 113, p. 112.

contribue à le faire circuler. Le lecteur partage son ressenti, crée des liens autour d'un même sujet et évoque une « expression de soi<sup>53</sup> » par la délivrance de son expérience de lecture.

Les différentes notions que nous venons d'aborder viennent ouvertement à l'encontre de la société occidentale postmoderne qui est administrée par la mondialisation et l'essor du numérique. Cette réappropriation du territoire par la population suscite une entrée dans une civilisation du partage, dans une « économie du don<sup>54</sup> », selon le père de l'anthropologie française Marcel Mauss. L'expérience du troc fait en quelque sorte son retour, mais pas seulement dans le domaine de la littérature. Le bookcrossing fait notamment partie de cette réorganisation des communautés, dans une pratique « Peer-to-Peer<sup>55</sup> » entre citoyens. Nous pourrions aisément supposer que cela va à contre-courant du désir de possession qui est présent depuis des générations. Pourtant cette habitude de propriété ne semble pas entraver l'échange mais bien ajouter de la valeur au livre, à son existence et à l'expérience de lecture de l'individu. La circulation non marchande des biens favorise par ailleurs le rapport entretenu avec l'objet, qui est parfois plus intime.

Ces actes, qu'ils soient symboliques, ou qu'ils fassent partie d'une démarche économique – la pratique du troc par exemple – accordent une rupture avec la monotonie quotidienne en ajoutant une dimension nouvelle à la circulation du livre, qui est un moyen pour la population de se réapproprier l'espace public.

### 2.3. La contingence du livre-objet et des technologies

Comme nous avons pu le voir, les usagers sont davantage impliqués dans l'élaboration des services des bibliothèques. Cette réalité est accentuée par le développement du web 2.0 qui propose une offre complémentaire à celle des espaces physiques. Houda Bachisse et Christine Dufour emploient le terme de « bibliothèque 2.0<sup>56</sup> » pour qualifier le contenu mis à disposition sur Internet par les médiathèques. Cette technologie intègre l'utilisateur au cœur de l'offre de services par le biais de sa participation devenue plus active au sein de l'organisation de l'établissement de lecture publique. Par ailleurs, doit être abordée la notion de web participatif, qui caractérise pleinement la mutation du web vers le 2.0. Les internautes deviennent des collaborateurs en matière de contenus numériques, apportant ainsi de la plus-value à Internet. L'intérêt de cette évolution vers un web collaboratif est de rendre les usagers acteurs de la Toile, et ainsi les éloigner peu à peu du simple rôle de consommateur de savoirs. C'est dans cette optique que s'inscrit la pratique du bookcrossing que nous développerons plus loin. Bien

---

53 Mariannig Le Béhec, Maxime Crépel et Dominique Boullier, « Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques », *Études de communication*, 16 décembre 2014, n° 43, n° 2, p. 134.

54 Marcel Mauss et Florence Weber, *Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, France, Presses universitaires de France, DL 2012, 2012, p. 76.

55 Mehdi Gharsallah, « Peer-to-peer culturel, laissez les livres », *Archimag*, 1 février 2004, n° 171, p. 34.

56 H. Bachisse et C. Dufour, « Le Web 2.0 dans les bibliothèques », art cit., p. 6.

que l'usage des technologies ne soit pas systématique – puisqu'il admet des dérivés –, le livre-voyageur ou passe-livre est, selon Philippe Molines, avant tout « une nouvelle pratique sociale numérique<sup>57</sup> ».

Malgré le scepticisme des bienfaits du numérique pour les bibliothèques, il s'avère qu'il soit une ressource particulièrement appropriée pour la circulation du livre-objet. Selon les auteurs de l'article *Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques*<sup>58</sup>, la circulation repose nous seulement sur un déplacement physique de l'objet, mais également sur la conversation qui en est faite autour – de manière orale ou écrite. C'est en ce second point qu'Internet semble adapté à cette mouvance du livre puisqu'il invite les internautes à laisser une trace de leur expérience de lecture, comme du livre-objet même. En outre, le but du bookcrossing ne tient pas en la lecture des ouvrages, mais en leur échange, leur partage, et communément en une « appropriation sociétale du web<sup>59</sup> » par l'exposition de divers points de vue.

L'utilisation des nouveaux outils de communication tel qu'Internet ne détourne par ailleurs pas l'attention des lecteurs qui reste centrée sur le contenu – au cœur des conversations – et non sur la forme des ouvrages. L'expérience même de la lecture reste attachée à la matérialité du livre-objet, et n'a pas de lien particulier avec le document numérique qui comporte un certain nombre de contraintes. Son usage demande notamment une certaine maîtrise technique qui n'est pas du ressort de tout le monde, comme pour ce qui est des DRM<sup>60</sup> par exemple. Deux autres obstacles freinent également leur consommation. La première est celle du prix, qui, comparablement au livre papier, n'a pas une marge assez importante pour susciter l'intérêt de ne pas posséder matériellement l'objet. La seconde entrave évoquée dans *Mode de circulation du livre sur les réseaux numériques*<sup>61</sup> est celle des formats de fichiers, qui sont parfois absents et qui constituent donc une barrière à la diversité des contenus disponibles.

Selon les fervents défenseurs du 2.0, ce nouvel archétype de bibliothèque inviterait la structure bibliothéconomique à se moderniser en s'appropriant un nouveau terrain dématérialisé. Internet étant, comme nous l'avons vu, présent dans la plupart des foyers français, l'intégrer à son offre de services permet à la médiathèque d'être quotidiennement au plus près de la population, fréquentant d'ores et déjà la structure physique ou non. Les auteurs de l'article *Le Web 2.0 dans les bibliothèques*<sup>62</sup> examinent par ailleurs les principes fondamentaux de la bibliothèque 2.0. Le premier consiste pour la lecture publique à se promouvoir, afin de légitimer à nouveau son rôle au sein d'une société où l'information est omniprésente. Les bibliothèques ne sont en effet plus les seules détentrices des connaissances, les incitant à accroître leur médiation afin de subsister dans cet environnement technologique imposant.

---

57 Philippe Molines, « Le bookcrossing : nouveau genre éditorial et nouvelle pratique sociale numérique », s.l., 2006, p. 8.

58 M.L. Béhec, M. Crépel et D. Boullier, « Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques », art cit., p. 130.

59 P. Molines, « Le bookcrossing », art cit., p. 8.

60 Digital Rights Management

61 M.L. Béhec, M. Crépel et D. Boullier, « Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques », art cit., p. 133.

62 H. Bachisse et C. Dufour, « Le Web 2.0 dans les bibliothèques », art cit, p. 2.

Meredith G. Farkas invite les établissements de lecture publique à suivre la ligne directrice suivante : « La bibliothèque doit être moins présente physiquement, mais omniprésente, plus humaine, plus orientée vers les usagers, moins concentrée sur elle-même. La survie de la bibliothèque dépend de la manière dont elle s'adapte aux pratiques des usagers.<sup>63</sup> » L'offre de services doit pour cela être manifeste et accessible à toute heure. La seconde idée abordée invite les médiathèques à s'ouvrir aux usagers en leur permettant de s'impliquer dans l'organisation de la structure. Cela demande par ailleurs de donner aux publics les moyens de participer activement aux services mis en place ou encore à construire. Il s'agit là d'une approche « centrée usager<sup>64</sup> ». La troisième notion essentielle de la bibliothèque nouvelle génération suppose de faire évoluer les outils déjà présents dans les établissements de lecture publique et de proposer de nouveaux services à la population. Les professionnels doivent ainsi être omniprésents afin d'être à l'écoute des citoyens, rendre visible les services qu'ils proposent et cela par le biais de différentes voies. Ils doivent par ailleurs privilégier la conquête des publics sur un territoire extérieur à la structure et ainsi leur amener la bibliothèque plutôt que de les inciter à y venir. Enfin, les auteurs échangent sur la nécessité de se positionner en tant que forum social en faisant de l'utilisateur le centre de l'attention et en co-construisant avec lui.

En outre, Internet ne semble véritablement pas être une menace pour la lecture et les bibliothèques, mais bien un outil indispensable afin d'être toujours plus proche de l'utilisateur et de ses nouvelles pratiques de lecture. Comme le souligne Patrick Bazin<sup>65</sup>, faire du web l'objet unique de modernisation des établissements de lecture publique n'est pas l'intérêt premier. Il convient par ailleurs d'associer le numérique et la bibliothèque physique en persévérant dans une démarche relationnelle avec les publics, plus qu'une offre numérique ou qu'un fonds documentaire parfaitement organisé. Le bibliothécaire évolue vers un rôle de médiateur et d'accompagnateur entre les usagers et l'offre de services, numérique ou non.

Face aux nouvelles technologies dont elle s'imprègne, la bibliothèque modernise son image et crée une proximité nouvelle avec ses publics. Les notions d'espace et de services se voient changées, amenant les établissements de lecture publique à sortir de leur lieu physique afin de proposer des actions hors-les-murs. Comme le souligne Kim Holmberg dans l'article *What is library 2.0*<sup>66</sup>, cette nouvelle perspective semble être l'extension logique de la bibliothèque traditionnelle.

### 3 Des actions hors-les-murs

Afin de pouvoir toucher un public plus large, la bibliothèque municipale se doit de sortir de ses murs. Cette pratique, déjà présente depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, s'élargit de plus en plus vers des

---

63 Meredith G. Farkas, *Social software in libraries: building collaboration, communication, and community online*, Medford, N.J., Etats-Unis d'Amérique, Information Today, 2007, xxiv+320 p.

64 H. Bachisse et C. Dufour, « Le Web 2.0 dans les bibliothèques », art cit., p. 11.

65 P. Bazin, « Plus proches des lointains », art cit., p. 14.

66 Kim Holmberg et al., « What is Library 2.0? », *Journal of Documentation*, 24 juillet 2009, vol. 65, n° 4, p. 668-681.

actions pour le moins atypiques, dans lequel s'inscrit le bookcrossing. En réponse à la plupart des enjeux que nous venons d'évoquer, le livre-échange est un principe qui tend à se développer, notamment dans le domaine bibliothéconomique.

### 3.1. La bibliothèque vers une démocratisation culturelle

Claudie Tabet et Bertrand Calenge<sup>67</sup> définissent les enjeux de la bibliothèque hors-les-murs. L'objectif est d'« aider à développer l'offre de lecture en direction de tous les citoyens, de tous les publics, à tous les âges, en tous lieux et sous toutes les formes<sup>68</sup> ». Sans s'attacher nécessairement au livre-objet, les médiathèques doivent offrir tout un éventail de services en adéquation avec une visée de démocratisation culturelle. En réponse au nouveau public à atteindre que nous avons noté en première partie, les actions hors-les-murs ont un enjeu social inhérent et jouent un rôle indéniable au cœur de la citoyenneté. Elles permettent notamment de toucher une partie de la population qui convoite d'une certaine manière les structures de lecture publique, mais qui ne peuvent ou ne veulent s'y rendre du fait de divers obstacles à leur fréquentation – que nous avons déjà pu observer. L'objectif final, dans une certaine mesure, est d'amener les non-publics dans le lieu même que constitue la bibliothèque, en plaçant les activités externes comme « médiatrices »<sup>69</sup> entre les citoyens et les établissements municipaux. Cette fonction intermédiaire représente le moyen d'accéder et de contrôler un savoir qui n'est pas nécessairement documentaire, et qui se construit en commun avec la population. Comme nous avons déjà pu le voir précédemment, la notion de proximité est essentielle. Les actions extérieures se doivent d'être au plus près des citoyens, dans leur quotidien, dans des espaces auxquels ils portent un certain attrait. L'intercommunalité et les structures de quartiers sont des modèles emblématiques de proximité puisqu'ils conduisent le milieu rural à disposer d'établissements culturels dont le territoire ne disposait pas nécessairement avant la construction de « médiathèques de proximité<sup>70</sup> » soutenues par le Ministère de la Culture.

D'après le CHMCC<sup>71</sup>, la démocratisation culturelle repose sur quatre principes qui sont la proximité, la gratuité, la liberté et la diversité. Ces critères font également l'objet des actions hors-les-murs originelles, en y ajoutant la notion de convivialité. Il s'agit en effet de « mettre en œuvre des services, des animations, qui vont à la rencontre de nouveaux publics, qui globalement ne viennent pas dans les murs de la bibliothèque<sup>72</sup> ». Ces quatre fondements ont pour vocation de lever les obstacles à la démocratisation culturelle. Celui de la proximité permet de supprimer la distance physique aux collections

---

67 B. Calenge, « La bibliothèque « hors ses murs » à la conquête du territoire », art cit., p. 156.

68 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, op. cit., p. 9.

69 Julia Bonaccorsi, « Le livre déplacé, une bibliothèque hors-les-murs », *Communication et langages*, 2001, vol. 127, n° 1, p. 25.

70 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, op. cit., p. 37.

71 C. Rabot, « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier? », art cit.

72 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs »*, op. cit., p. 41.

des médiathèques. L'objectif de gratuité élimine quant à lui la barrière économique. Le critère de liberté laisse la possibilité à chacun de disposer des documents comme il le souhaite, sans nécessité d'un intermédiaire. Enfin, la diversité doit être présente dans l'offre au même titre qu'elle l'est en matière d'attentes des publics.

Avant de donner un court historique des établissements de lecture publique hors-les-murs, il me semble approprié de rappeler la définition de la bibliothèque telle qu'elle est donnée dans l'article 3 de la Charte des bibliothèques en 1991 par le Conseil Supérieur des Bibliothèques. Elle est donc définie comme « un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie [...] devant assurer l'égalité d'accès à la lecture et contribuer au progrès de la société.<sup>73</sup> » Cette démonstration est essentielle pour exposer l'intérêt du hors-les-murs puisqu'il répond à ce précepte de 1991.

C'est en 1982 qu'une politique volontariste et incitative préconisée par Bernard Pingaud et Jean-Claude Barreau, afin de lutter contre l'illettrisme et ainsi favoriser le développement de la lecture en France. Simultanément, le Ministère de la Culture élabore une mission en ce sens. Différents projets sont instaurés en direction d'une politique de démocratisation du livre, la dernière en date étant celle de 2002, établit par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France<sup>74</sup>. C'est à la suite de ces propositions que se développent les actions hors-les-murs. Les possibilités sont nombreuses : bibliothèques de rue, animations, colportages, et bien d'autres. L'objectif est de toucher un public qui ne fréquente pas originellement les lieux institutionnels et de les inclure pleinement au paysage social que constitue la bibliothèque. Bertrand Calenge<sup>75</sup> souligne par ailleurs l'importance d'une stratégie extérieure à la structure, afin de permettre d'étendre les connaissances à un territoire intrinsèque à l'établissement. La médiathèque se verra alors légitimée par son statut d'espace de rencontres et son accessibilité certaine. L'auteur répond par ailleurs aux quatre principes que nous avons évoqués auparavant, qui sont ceux de la mobilité, du partenariat systématique, de l'adaptation cognitive et de la structuration. Les actions hors-les-murs font face à ces critères en atteignant les publics dans leur quotidien à l'aide d'acteurs locaux et sociaux qui ont connaissance de ce territoire encore étranger à la bibliothèque. Ces missions permettent également d'offrir un large choix de services, qui ne sont pas nécessairement documentaires, dont l'offre est pleinement intégrée aux autres actions de la structure. Ces opérations en extérieur supposent par ailleurs de mettre en relation les publics avec les collections, rôle incarné par des médiateurs du livre. Cette fonction tend cependant à s'effacer selon les actions instaurées. C'est le cas par exemple du bookcrossing qui, une fois inauguré, ne demande pas d'agent intermédiaire, laissant ainsi les usagers s'imprégner eux-mêmes de ce territoire nouvellement investi par la bibliothèque.

---

73 C. Rabot, « La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ? », art cit.

74 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs », op. cit.*, p. 15.

75 Mireille Lamouroux et Olivier Ertzscheid, « Méthodes techniques et outils », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 1 janvier 2011, Vol. 47, n° 4, p. 17.

Les partenariats avec les associations sont indispensables dans l'instauration de missions locales dans la mesure où elles entretiennent une « longue histoire liée à celle de la citoyenneté<sup>76</sup> », et qu'elles ne concurrencent pas les structures de lecture publiques dans leurs fonctions. À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Éducation populaire initie le mouvement associatif afin de « donner aux individus qui n'ont pas eu l'occasion, à l'école, de rencontrer les valeurs universelles de la culture, les moyens de s'approprier ces formes et ces valeurs<sup>77</sup> ». En 1945 le théâtre est décentralisé, instituant un changement radical dans le milieu culturel. En outre, l'arrivée d'André Malraux au Ministère de la Culture en 1959 radicalise ce domaine, par la mise en place d'une politique de sensibilisation à l'art et à la culture, en faveur d'une accessibilité au plus grand nombre. Cette rupture créée entre l'État et l'Éducation populaire amène à distinguer deux formes d'équipements : les structures centrales – qui correspondent notamment aux bibliothèques municipales – et les aménagements de proximité. Ces deux entités se trouvent par la suite associées sous la forme d'un Conseil national Culture-Éducation populaire, poursuivant un objectif commun de « développement des démarches d'appropriation de l'art vivant et du patrimoine afin de démocratiser l'accès aux œuvres, aux langages et aux pratiques<sup>78</sup> ». Cet enjeu est par ailleurs assimilé à la médiation artistique et culturelle du Ministère de la Culture.

La bibliothèque de rue de l'ATD Quart Monde a pour objectif de donner accès à la lecture - mais aussi au savoir de manière générale - aux publics de milieux défavorisés. Ce mouvement fondé en 1957 par Joseph Wresinski est une activité accessible à tous puisqu'elle se déploie dans le quotidien des citoyens, renvoyant à la notion de proximité que nous avons fréquemment abordée. L'objectif est le partage de connaissances auprès des enfants et de leurs familles, dans un territoire où la rencontre et le social sont primordiaux. La lecture de rue, apparue au XX<sup>ème</sup> siècle, et détaillée par Julia Bonaccorsi dans son article *Le livre déplacé, une bibliothèque hors-les-murs*<sup>79</sup>, peut aisément être assimilée à la bibliothèque de rue. Cette pratique, longuement observée par l'auteur dans un quartier de Lille, se veut être au cœur du quotidien des habitants par le déplacement des professionnels des bibliothèques. Cette rupture avec le cadre institutionnel des structures physiques est révélatrice d'un nouveau rapport entre le livre, le public et la ville, qui partagent alors un territoire commun. À la différence de la lecture publique, cette action hors-les-murs s'attache à conquérir un public davantage populaire, qui ne se sent pas forcément réceptif aux établissements institutionnels. Comme le souligne Juliette Campagne, « Les lieux sont importants ; aujourd'hui, des lectures publiques se font dans des lieux encore très « officiels », comme les bibliothèques. Nous souhaitons en sortir pour aller vers les publics les plus éloignés des livres, ceux qui ne font pas partie des réseaux culturels.<sup>80</sup> ». Les médiathèques se doivent de sortir de leurs

---

76 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs », op. cit.*, p. 62.

77 Ministère de la Culture, Délégation au développement et aux formations (ed.), *Passages public(s). Points de vue sur la médiation artistique et culturelle*, s.l, Agence Rhône-Alpes de services aux entreprises culturelles Lyon, 1995.

78 C. Tabet, *La bibliothèque « hors les murs », op. cit.*, p. 167.

79 J. Bonaccorsi, « Le livre déplacé, une bibliothèque hors-les-murs », art cit., p. 23.

80 Juliette Campagne, « Lire à voix haute : 10 ans déjà ! », *Lire et dire*, 1999, p. 34.

murs, de se délocaliser dans un espace qui ne leur est pas dédié, auquel elles sont étrangères. Il existe par conséquent une confrontation entre le contexte légitime de la lecture publique et le cadre de la rue, du quartier, qui est singulier de par sa dimension à la fois privée et publique. Il s'agit d'un espace qui est accessible à qui le souhaite, mais il maintient une part d'intimité du fait des relations et des rencontres quotidiennes qui se jouent au sein d'un même quartier. La vie sociale des habitants renferme des codes et des pratiques qui leurs sont communes, avec lesquels la bibliothèque va devoir se familiariser afin de s'approprier, du moins en partie, ce territoire déjà imprégné de toute une culture qui lui est propre. Le déplacement qu'opère la médiathèque trouble la structuration des espaces et mêle le livre-objet, la médiation culturelle et les cultures, déjà présentes dans un même lieu dont les usages initiaux se confondent ou sont remplacés par les actions hors-les-murs.

Beaucoup de projets sont aujourd'hui menés afin d'atteindre des publics non présents dans les structures physiques des bibliothèques. Malgré tout, le nombre de non-usagers reste encore élevé, attestant du chemin encore à parcourir avant de parvenir à une démocratisation culturelle majeure.

### 3.2. La mise en œuvre de pratiques innovantes

Plus qu'un objectif de démocratisation culturelle, les actions hors-les-murs - qu'elles soient novatrices ou coutumières, françaises ou étrangères- obéissent à des enjeux communs. En Amérique du Sud<sup>81</sup> par exemple, les bibliothèques mobiles cherchent à toucher des populations éparses au travers de « bibliojeeps », « bibliocavaliers », « bibliocirques », « bibliocafétérias » et « bibliobongos », ou encore de bibliothèques animales pour accéder à des villages reculés du monde entier. Tous ces procédés ont la capacité de desservir des régions qui ne possèdent pas de bibliothèques ou dont l'accès se fait par le biais de bibliobus par exemple. Le déplacement des structures s'avère être également le moyen de toucher un public défavorisé, comme à Tel-Aviv avec la Garden Library qui vient en aide aux immigrés avec un « programme d'activités parascolaire réservé aux enfants<sup>82</sup> ». C'est également le cas au Brésil avec la « Bicoloteca » de Robson Mendonça<sup>83</sup> qui propose des ouvrages aux sans-abri, sans qu'il n'aient besoin de fournir de papiers administratifs, leur garantissant ainsi un accès libre à la lecture. Certaines organisations ont par ailleurs la vocation d'augmenter le taux d'alphabétisation, comme au Zimbabwe<sup>84</sup>, ou tout simplement d'enseigner à des enfants qui ne peuvent se rendre à l'école, comme le propose l'association Ethiopia Reads<sup>85</sup>, ou les bateaux-bibliothèques au Bangladesh<sup>86</sup>. En outre, à Philadelphie<sup>87</sup> et sur l'île d'Awashimaura<sup>88</sup> les enjeux sont la lecture, l'éducation, l'échange intellectuel et l'inspiration. Les

---

81 Mireille Fayret, « Bibliothèques et populations pluriculturelles », 1 janvier 1995.

82 Alex Johnson, *Bibliothèques insolites*, Jonglez., Versailles, France, Editions Jonglez, 2016, p. 27.

83 *Ibid.*, p. 189.

84 *Ibid.*, p. 51.

85 *Ibid.*, p. 60.

86 *Ibid.*, p. 175.

87 *Ibid.*, p. 31.

88 *Ibid.*, p. 33.

« Biblio. », évoquées par Amandine Jacquet<sup>89</sup>, mettent quant à elles en avant des structures éphémères dont la vocation est de se placer au plus près de la population. Dans une optique de modernisation de l'image de la lecture publique, ces bibliothèques prennent le parti de s'implanter dans des lieux pour le moins originaux – bateaux, gares, aéroports, halls d'hôtels, centre commerciaux, métros, plages – et attisent de ce fait la curiosité des citoyens. Cette volonté d'ancrage particulière crée ainsi une rupture avec la représentation que peuvent se faire les publics d'une bibliothèque traditionnelle, institutionnelle, et permettent temporairement d'avoir accès à des ouvrages, par exemple sur un temps saisonnier dans les stations balnéaires.

Les bibliothèques mobiles, dont nous donnions des exemples précédemment, sont apparues à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Leur vocation première est de compenser le manque de structures municipales dans certains quartiers, et ainsi d'encourager les rassemblements et les rencontres autour du livre-objet. Certaines conceptions font l'objet d'une complémentarité du lieu physique de la lecture publique, qui met notamment à disposition des ouvrages pour ces actions hors-les-murs. S'intégrer à un espace public étranger à la bibliothèque permet par ailleurs d'informer la population sur les équipements qui sont à leur proximité, mais qui ne sont pas toujours connus de tous ; c'est ce que propose le « Bookbike<sup>90</sup> » en Arizona.

La structure hors-les-murs peut également être médiatrice entre les lecteurs et les établissements physiques, comme l'Underground Library à New-York<sup>91</sup>. Entièrement virtuelle, le principe pour les usagers est de pouvoir lire les premières pages d'un ouvrage avant d'être redirigé vers la bibliothèque physique la plus proche afin d'emprunter le livre-objet. Ce procédé équivaut à du hors-les-murs dans la mesure où les extraits numériques sont présentés dans le métro new-yorkais. La particularité de cette action est de faire en sorte d'amener le lecteur dans des structures physiques par le biais des nouvelles technologies, et tout en étant présents dans leur quotidien. D'une autre manière, l'Internet Archive Bookmobile<sup>92</sup>, aux États-Unis, permet de créer un lien entre dématérialisation et livre-objet, puisque cette organisation propose d'imprimer instantanément, dans la rue, des ouvrages tombés dans le domaine public.

À travers toutes ces *bibliothèques insolites*, qui tendent chacune à rendre accessibles le savoir et la culture, le concept de la lecture publique évolue vers un affranchissement des règles que l'on pourrait dire traditionnelles en matière de bibliothéconomie – le prêt et son retour, et l'adhésion à la structure en étant des exemples. Dans cette nouvelle organisation, les établissements comptent sur l'honnêteté et le bon vouloir des usagers, affranchis d'un certain nombre de contraintes pouvant altérer leur fréquentation. Les professionnels s'adaptent aux besoins et attentes des publics, ainsi qu'à leurs freins économiques, géographiques et sociaux en leur proposant des solutions appropriées, amenant en quelque sorte la bibliothèque au rang de centre communautaire. Comme le souligne Alex Johnson, « les endroits où les

---

89 Amandine Jacquet, « Bibliothèque de l'aéroport de Schiphol », 1 janvier 2012, p. 12.

90 A. Johnson, *Bibliothèques insolites*, op. cit., p. 190.

91 *Ibid.*, p. 29.

92 *Ibid.*, p. 200.

gens se rassemblent sont potentiellement des lieux où l'on pourrait trouver une bibliothèque<sup>93</sup> ». En outre, le livre semble avoir une infinité d'emplacements où s'implanter, dans la mesure où il est proche des citoyens et de leur quotidien.

Les bibliothèques de rue et autres actions hors-les-murs évoquées donnent réponse à des bouleversements dans le monde bibliothéconomique, qu'il soit architectural ou technologique. Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, les structures de lecture publique doivent une fois de plus évoluer afin de rester légitime auprès de la population. C'est ainsi qu'il lui est utile de faire usage des NTIC<sup>94</sup>, au profit des collections imprimées, comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'Underground Library de New-York. Le numérique permet également de rester en contact permanent avec les publics, et ainsi de créer une communauté de lecteurs et d'usagers qui ont alors la possibilité de partager leur expérience personnelle des bibliothèques de rue. Les utilisateurs des lieux s'impliquent donc à travers le web, mais également au travers des actions et activités hors-les-murs, et s'approprient par la même occasion des espaces qui leurs sont dédiés, de manière intime dans l'acte de la lecture, mais également de manière sociale par le biais de la rencontre. Amandine Jacquet évoque, en lien avec les « Biblio. », une « culture pour chacun<sup>95</sup> » - par la dispersion d'une offre au sein de différents espaces - plus qu'une « culture pour tous<sup>96</sup> » - par une offre généraliste à l'intention de toute une population, prodiguée par les bibliothèques traditionnelles.

La relation nouvelle qui est créée entre les professionnels et les usagers - basée sur la confiance - mais aussi la fonction de médiation des bibliothécaires qui s'amoindrit au travers des actions hors-les-murs évoquées, amènent à s'interroger sur le rôle du personnel bibliothéconomique. En effet, le public devient plus autonome, effaçant ainsi petit à petit la mission d'accompagnement dont les professionnels étaient pourvus. L'exemple de la bibliothèque de l'aéroport de Schiphol<sup>97</sup>, à Amsterdam, est significatif de ce puisqu'elle fonctionne sans personnel toute l'année, sans interruption.

Malgré une certaine concurrence qui peut s'installer entre les agents des établissements de lecture publique, qui perdent certaines de leurs fonctions au profit de l'indépendance de leurs usagers, les bibliothèques municipales conservent une place fondamentale dans notre société afin de transmettre la culture. Les attributions dont les bibliothécaires se voient dépouillées leur permettent de se concentrer sur d'autres aspects de leur métier, et ainsi de proposer une offre de services plus diversifiée aux usagers.

---

93 *Ibid.*, p. 206.

94 Nouvelles technologies de l'information-communication

95 A. Jacquet, « Bibliothèque de l'aéroport de Schiphol », art cit., p. 13.

96 *Ibid.*, p. 13.

97 A. Johnson, *Bibliothèques insolites*, op. cit., p. 34.

### 3.3. La pratique du bookcrossing, un renouveau dans le lien social

Nous sommes aujourd'hui dans une société postmoderne où la mondialisation et les nouvelles technologies sont omniprésentes. C'est dans une optique de dépassement de ce modernisme qu'une partie de la population cherche à retourner à des formes d'expression antérieures<sup>98</sup>, amenant les citoyens vers une hypermodernité, comme le définit Cécile Duteille<sup>99</sup>. Cette résistance à la société nouvelle vise à un retour à des aspects plus tribaux, tels que l'imprévisible, la subjectivité, la personnalisation et l'anonymat. Les individus sont en quelque sorte dans une perspective militante par la pratique du don au travers de l'espace public<sup>100</sup>. Ils luttent contre des espaces trop organisés, qui ne laissent aucune place à l'imprévu, et par la même occasion à une convivialité pouvant être créée par la rencontre entre citoyens. Ces derniers prennent possession du territoire par une « culture du faire-soi-même-la-ville<sup>101</sup> », qui invite chacun à s'approprier le lieu, à participer à sa vie sociale et à investir ce terrain par des pratiques du don et du partage afin de se détacher de la société de consommation dans lequel il est inscrit. Le rapport que portent les individus au temps évolue avec la pratique du bookcrossing. Comme le soulignent Valérie Guillard et Dominique Roux, on prend le temps de regarder autour de soi, d'avoir des surprises, des occasions hasardeuses.<sup>102</sup>

La culture occidentale d'aujourd'hui n'est cependant pas accoutumée à une économie du don qui est suggérée par le bookcrossing. Tout comme les bibliothèques traditionnelles n'ont pas pour habitude de laisser des livres aux usagers sans en attendre leur retour, « abandonner » un ouvrage dans la rue pour que quelqu'un d'autre s'en saisisse n'entre pas dans les mœurs des individus. De la même manière, s'emparer d'un document laissé pour seul dans un espace public peut donner la sensation d'être malhonnête et de ne pas être en droit de se l'approprier. Cette société du don peut donc se voir freinée par son inexpérience face à la mondialisation. L'essor du bookcrossing permettrait par ailleurs de revenir à des formes de gratuité par la libération d'écrits, sans espérance de réciprocité. En outre, Marcel Mauss traite de la théorie du don<sup>103</sup> dans les sociétés archaïques. Cette notion repose vraisemblablement sur celle de la gratuité, ce qui va à l'encontre du monde capitaliste dans lequel nous nous trouvons. D'autre part, cette économie du don exhale un sentiment plaisant de dépossession chez les individus, de par l'offrande qui est faite à un inconnu.

---

98 Céline Bryon-Portet, « Bookcrossing : le médium livre au service d'un projet socioculturel », *Sociétés*, 9 juin 2014, n° 123, n° 1, p. 108.

99 Cécile Duteille, « Le "bookcrossing" comme nouvelle forme de rencontre urbaine? », Bordeaux, France, 2006., p. 3.

100 Valérie Guillard et Dominique Roux, « Dons anonymes et rencontres urbaines », *Esprit*, 25 juin 2015, Juillet, n° 7, p. 45.

101 Marie D. Martel, « Mon voisin, ce lecteur : 10 raisons pour créer des microbibliothèques », *Voir.ca*.

102 V. Guillard et D. Roux, « Dons anonymes et rencontres urbaines », art cit., p. 51.

103 M. Mauss et F. Weber, *Essai sur le don, op. cit.*, p. 77.

La pratique du bookcrossing s'inscrit dans cette volonté de donation, et plus particulièrement dans les réseaux humains de proximité<sup>104</sup> qui se développent singulièrement en périodes de crises – identitaires ou économiques. Cela s'explique par la démarche solidaire qu'encouragent ces nouvelles communautés. Ces associations se voient alors comme une alternative au « tout-commerce<sup>105</sup> », remettant considérablement en cause notre rapport à la consommation. La gratuité peut cependant être à double tranchant ; elle peut soit inciter à une plus forte dilapidation des biens, ou plus favorablement à émettre une valeur à partir de l'objet et non de son prix. Le livre est donc dépourvu de toute intention marchande, du fait d'une revalorisation des actes désintéressés et altruistes ; la crise économique n'étant à l'évidence pas étrangère à cette nouvelle pratique. Portant un message utopique où le partage est primordial, le bookcrossing se veut anti-utilitariste. Il répond par ailleurs aux attentes évolutives des publics, que nous avons pu voir précédemment, et dans une même continuité à des enjeux à la fois sociaux, économiques et culturels. Cette pratique atypique, mise en place par certaines bibliothèques, est pareille à une action culturelle puisqu'elle s'intègre dans la politique de l'établissement, au même titre que d'autres activités transversales.

L'exercice du bookcrossing a débuté en 2001 – en 2003 en France - avec la création d'un site web<sup>106</sup> par l'américain Ron Hornbaker. Le principe consiste à faire circuler le livre, dans un espace public plutôt que par des échanges privés, en prônant l'anonymat de celui qui le dépose, et de son destinataire aléatoire. Dans ses origines, cette pratique est en étroite relation avec les nouvelles technologies puisqu'elle fait usage d'Internet afin d'identifier les livres-voyageurs ; les ouvrages peuvent ainsi être suivis durant leur errance à l'aide d'un numéro d'identification (BCID<sup>107</sup>). Aujourd'hui, ce sont plus d'un million de « bookcrossers », dans près de 130 pays, qui sont inscrits sur le site de référence international<sup>108</sup>. Par ailleurs il convient de noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les personnes qui participent à ce mouvement de partage de manière autonome, c'est-à-dire sans le biais du web. En effet, l'indexation des ouvrages « libérés » n'est pas impérative ; rien n'empêche de laisser un livre sur un banc sans le localiser sur Internet pour qu'il soit retrouvé plus facilement. Par ailleurs, la pratique française demande à se développer puisqu'elle ne représente que 4% de participants sur le site bookcrossing.com, loin derrière les États-Unis qui sont représentés à 30% des utilisateurs.

L'un des objectifs du bookcrossing est notamment de préserver d'une certaine manière l'espace public, en le renouvelant par le biais de la lecture. C'est par exemple l'initiative de l'architecte John Locke qui réinvesti les cabines téléphoniques de New-York<sup>109</sup>, délégitimées par l'essor des téléphones mobiles. L'idée est de bâtir à l'intérieur même des installations obsolètes une bibliothèque de rue. Cette notion, contrairement à celle d'ATD Quart Monde, évolue vers celle du bookcrossing dont elle émane, dans la

---

104 C. Bryon-Portet, « Bookcrossing », art cit., p. 109.

105 « Tendances actuelles », art cit.

106 *Bienvenue dans le BookCrossing*, <http://www.bookcrossing.com/>, (consulté le 11 avril 2016).

107 Bookcrossing ID

108 « Bienvenue dans le BookCrossing », art cit.

109 A. Johnson, *Bibliothèques insolites*, op. Cit., p. 67.

mesure où il s'agit de laisser à disposition de la population des ouvrages, dans un mobilier les protégeant des intempéries. Ces structures nouvelles sont accessibles en tout temps, et les documents présents sont empruntés et rendus au bon vouloir de chacun. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un dépôt de livres dans un lieu aléatoire, la bibliothèque de rue est aisément assimilable à du bookcrossing dans ses critères de gratuité et de partage. En outre, le territoire public se voit investi par l'échange et la rencontre autour d'un bien commun, qui est le livre-objet, changeant ainsi le rapport qu'ont les individus avec le lieu, dont les distances sont abolies<sup>110</sup>.

Ce phénomène de délocalisation, propre à la société moderne, « fait que ce qui était loin, voire absent, devient présent et ce qui était habituellement immédiat, à portée de main, s'éloigne, se distancie.<sup>111</sup> » Le quotidien des individus se voit alors organisé par les nouvelles technologies dont est constitué le monde. En pratiquant le bookcrossing, la bibliothèque s'inscrit dans ce mouvement, investissant ainsi l'espace public. L'établissement municipal se retrouve alors dans un lieu encore à conquérir, mais qui est en outre déjà épris de codes sociaux connus des habitants. Une activité de relocalisation intervient alors dans cette réappropriation du territoire, en entrant d'une certaine manière dans la sphère privée des individus, dans leur quotidien, tandis que l'espace en lui-même reste public. Cette mouvance entre délocalisation et relocalisation est propre à la modernité, dont Internet en est l'expérience concrète. L'outil que représente le web invite petit à petit la bibliothèque à se dématérialiser, tandis que le bookcrossing conserve une attache particulière au livre-objet par sa localisation dans l'espace. Faisant majoritairement usage de l'informatique, cette pratique contemporaine permet véritablement de relocaliser la lecture publique et ses actions par l'identification et la situation physique des documents. Le rapport qu'entretient alors le lecteur avec le territoire et les ouvrages dont il est investi est personnalisé. La ville devient le lieu de la création, de l'imagination et de tous les possibles, comme le souligne Cécille Duteille<sup>112</sup>. De la même manière, l'espace réinvesti par les bibliothèques de rue devient le sujet d'œuvres d'art urbaines<sup>113</sup> de par leurs architectures parfois atypiques.

La notion de proximité que nous avons déjà mentionnée est primordiale en matière de bookcrossing. En effet, elle représente d'ailleurs l'un de ses enjeux par la relocalisation, et ainsi permettre de toucher un public qui ne fréquente pas les lieux institutionnels. Cette part de la population qui ne se sent pas familière avec les protocoles des bibliothèques municipales peut en outre s'affranchir de ces contraintes traditionnelles par le biais du livre-échange. La proximité du bookcrossing permet en outre de réconcilier une communauté avec la culture et les savoirs. Les publics s'investissent par ailleurs davantage dans les politiques bibliothéconomiques permettant la création d'actions collectives sur le territoire, nécessitant d'autre part un solide partenariat avec des acteurs locaux.

La pratique du bookcrossing entretient un lien étroit avec la bibliothèque hors-les-murs traditionnelle. Elle permet la rencontre entre le livre et la population, sur un territoire extérieur à la

---

110 C. Duteille, « Le "bookcrossing" comme nouvelle forme de rencontre urbaine ? », art cit., p. 5.

111 *Ibid.*, p. 3.

112 *Ibid.*, p. 5.

113 A. Johnson, *Bibliothèques insolites*, op. cit., p. 69.

structure. Il se distingue cependant des actions classiques, dans un premier temps par le rôle de médiation des professionnels qui s'efface du fait d'une autonomie des usagers face aux bibliothèques de rue ; dans un second temps par la circulation libre des documents et des lecteurs, indépendamment de la médiathèque. La centralité des activités littéraires est par conséquent déplacée. Habituellement située dans le lieu même des établissements de lecture publique, il se trouve - avec le bookcrossing - dans des lieux qui ne leur sont initialement pas dédiés. Les endroits de passage, entre le travail, le domicile et les espaces de loisirs, sont idéaux en matière de proximité. L'intérêt des bibliothèques de rue est d'être visibles et accessibles, sans que les individus aient la sensation de perdre leur temps par une distance géographique trop conséquente entre eux et le livre. La lecture publique se doit d'être à portée de main si elle veut justifier de son accessibilité. C'est en cela que le bookcrossing intervient dans la mission de démocratisation des municipalités.

Les emplacements de bookcrossing organisés, comme les bibliothèques de rue, sont généralement impersonnels et placés à des endroits de passages afin de toucher une grande partie de la population. Certains sont par ailleurs proches des lieux identifiés comme culturels. Ce choix relève des différents initiateurs de projets et chaque possibilité à de l'intérêt dans la mesure où elle se détache de l'accès physique à un établissement institutionnel. L'anonymat est également primordial afin de permettre une relation horizontale entre les publics et les bibliothèques, ces dernières n'asseyant plus la même autorité que dans leur structure par les conditions de retours et d'inscription apportés avec les papiers administratifs. Cela revient à l'expression de « société sans école<sup>114</sup> » que prône Ivan Illich, allant à l'encontre même du système municipal. La circulation des ouvrages n'est plus sous le joug des médiathèques, c'est l'utilisateur qui endosse son propre rôle de relais<sup>115</sup>. L'utilisation du web favorise également cet aspect d'anonymat entre les individus puisqu'une distance géographique est présente et qu'Internet se place en intermédiaire des relations.

Le bookcrossing permet par ailleurs de proposer aux citoyens des espaces de rencontres, même s'ils peuvent apparaître comme des expériences individuelles souvent discrètes<sup>116</sup>. Les entrevues qui se déroulent autour du livre favorisent les liens sociaux et personnalisent les relations entre les publics, allant à l'encontre de l'anonymat perçu dans un premier temps. En parallèle des relations humaines qu'apporte cette pratique hors-les-murs, la notion de convivialité est particulièrement intéressante. Au sens d'Ivan Illich comme « l'autonomie créatrice, la rencontre avec autrui, le dialogue social et le bien-vivre<sup>117</sup> », le rapport entretenu entre le livre et l'individu est grandement favorisé. Pour le penseur de l'économie politique, la convivialité repose sur « tout outil qui n'est pas dominant, n'entrave pas l'autonomie et la créativité des êtres humains, permet à ces derniers de façonner leur environnement afin

---

114 Ivan Illich, *Une société sans école*, traduit par Gérard-Henri Durand, Paris, France, Éd. Points, DL 2015, 2015, 219 p.

115 X. Galaup, « Usagers et bibliothécaires », art cit., p. 41.

116 Jonathan Lamy, « Des livres et des mots dans l'espace public : micro-bibliothèques et calligraphie urbaine », *Inter : Art actuel*, 2015, n° 120, p. 27.

117 C. Bryon-Portet, « Bookcrossing », art cit., p. 110.

de le charger de signes et de sens.<sup>118</sup> » La création de points de rencontres reposant sur la lecture permet à la population de s'appropriier des espaces avec lesquels ils peuvent composer. Les constructeurs d'une utopie identique autour de la culture amènent à la constitution d'une communauté dont les convictions sont partagées.

En outre, la dimension ludique présente dans la « chasse aux livres » du bookcrossing encourage la prise de contact informelle entre les individus. Le cadre réglementaire est bien moins rigoureux que dans les institutions où l'espace se doit d'être encadré. Le seul précepte réside en le respect de l'équipement et des documents. En revanche, aucune obligation ne tient à l'emprunt, au retour ou à l'échange de livres, chacun est maître de ses actions. De la même manière, la pratique du jeu peut donner un intérêt particulier pour les publics adolescents, curieux d'une action culturelle atypique proposée par les médiathèques. Par ailleurs, l'intégration du livre dans l'espace public amène ses habitants à découvrir ou redécouvrir le lieu, sans frein géographique de par la mobilité et la circulation des objets.

L'utilisation des NTIC au quotidien amène à vivre la ville d'une nouvelle manière. Les établissements de lecture publique doivent en effet s'appropriier ces technologies, sans pour autant en perdre de vue ses valeurs et missions traditionnelles. En outre, le bookcrossing est caractéristique d'une adaptation à la société moderne dans la mesure où il conserve des vertus telles que la gratuité, tout en se préoccupant des attentes individuelles prodiguées par la mondialisation<sup>119</sup>. Cette pratique va par ailleurs dans le sens des théories de Karl Polanyi<sup>120</sup>, allant à contre-courant des sociétés occidentales excessives. Faire usage de l'OPAC<sup>121</sup> de la bibliothèque semble par conséquent ingénieux afin de centraliser des informations autour du livre et de ses échanges. Davantage qu'un déplacement physique de l'ouvrage, la circulation se poursuit par les discussions en lien avec celui-ci, à travers les réseaux et communautés créées sur le web. Par ailleurs, le site peut être utilisé afin de communiquer une action de bookcrossing produite par la structure. Elle doit de ce fait informer les publics et les bookcrossers de sa présence sur la toile. Le traçage des documents par des numéros d'identification est une bonne manière d'orienter les lecteurs vers l'OPAC de la bibliothèque. En effet, la présence de ces chiffres associée à celle d'un URL<sup>122</sup>, invite les individus à partager leurs « découvertes » et leurs lectures. La sérendipité présente par les liens hypertexte permettent par ailleurs à la médiathèque de se promouvoir auprès des bookcrossers qui n'auraient pas forcément connaissance de la structure. Parallèlement à cela, le livre-échange se voit être une « nouvelle forme d'élaboration de la critique littéraire<sup>123</sup> ». Par le biais du web, les lecteurs ont la possibilité comme je le disais de partager leurs trouvailles comme leurs « abandons » de livres. Internet présente alors un intérêt profitable en matière de discussion autour de la littérature.

---

118 *Ibid.*, p. 111.

119 *Ibid.*, p. 108.

120 *Ibid.*, p. 108.

121 Online public access catalog

122 Uniform Resource Locator

123 P. Molines, « Le bookcrossing », art cit., p. 6.

C'est également un atout majeur pour les professionnels du livre, bibliothécaires comme libraires ou éditeurs, dans la mesure où ces conversations leur apportent une certaine publicisation qui leur est gratuite. Celle-ci peut cependant être à double tranchant puisqu'il s'agit d'opinions pouvant être positives comme négatives, et qui peuvent plus ou moins influencer les individus qui en sont réceptifs. En outre, au-delà de sa présence dans l'espace public qu'elle se réapproprie, l'action du bookcrossing permet au livre de vivre une seconde vie discontinue et masquée<sup>124</sup>. Son attachement à un lieu est bien présente et c'est le numérique qui permet aux anciens propriétaires de l'objet de suivre sa trace. Le voyage n'est pourtant pas toujours linéaire, voir égaré, dans la mesure où il revient à chaque détenteur de l'ouvrage d'annoncer sa présence ou non sur Internet. C'est ainsi que beaucoup de bookcrossers perdent la piste de leurs dons, qui ne circulent pas toujours comme ils l'auraient espéré ou qui ne sont tout simplement pas communiqués sur le web. Les auteurs de l'article *Dons anonymes et rencontres urbaines*<sup>125</sup> constatent par ailleurs que le troc - de manière générale - se fait davantage en privé que sur Internet. Dominique Roux et Valérie Guillard rapportent en effet que seulement 37% des échanges se font par le biais du web, cet outil impliquant encore de nombreux freins pour cette pratique. Le troc par Internet impose effectivement une description importante des objets, occasionnant une certaine quantité de données. L'attitude assez informelle ainsi que le poids de certains articles peuvent également être des obstacles dans la mesure où des marchés peuvent avoir lieu en face à face, immiscent les individus dans l'intimité de chacun. Outre cette limite réduisant la frontière entre privé et public, le web permet de créer une distance effective entre les citoyens, tant que la décision de rencontres dans l'espace public n'a pas été prise. Le bookcrossing se trouve donc au croisement du réel et du virtuel, faisant de cette pratique un hybride entre le numérique et le livre papier, en équilibre entre la société moderne et la tradition bibliothéconomique. La lecture au travers de l'utilisation d'Internet amène cette activité individuelle à se compenser par une pratique collective qui réside dans le partage, dans la pratique du Peer-to-Peer<sup>126</sup> qui fait notre société actuelle, faisant alors se développer des réseaux amateurs de littérature. Caractéristique de la postmodernité, le livre-échange se veut la jonction de l'universalisme et de la mondialisation<sup>127</sup>. Cette expérience de la lecture collective permet d'inoculer un sentiment d'appartenance à une communauté partageant les mêmes centres d'intérêt<sup>128</sup>. De ce fait on peut parler de « consommation collaborative<sup>129</sup> », dans la mesure où cette notion englobe les pratiques de l'échange - impliquant le livre, autrui et l'individu dans la ville<sup>130</sup> - et de la circulation dans des lieux qui le permettent.

---

124 Cécile Duteille, « Le monde urbain et ses rencontres : entre délocalisation et réappropriations », *Cahiers internationaux de sociologie*, 28 novembre 2008, n° 125, n° 2, p. 371.

125 V. Guillard et D. Roux, « Dons anonymes et rencontres urbaines », art cit., p. 41.

126 M. Gharsallah, « Peer-to-peer culturel, laissez les livres », art cit., p. 34.

127 C. Bryon-Portet, « Bookcrossing », art cit., p. 114.

128 A. Johnson, *Bibliothèques insolites*, op. cit., p. 68.

129 V. Guillard et D. Roux, « Dons anonymes et rencontres urbaines », art cit., p. 41.

130 C. Duteille, « Le "bookcrossing" comme nouvelle forme de rencontre urbaine ? », art cit., p. 6.

Le bookcrossing est par ailleurs un très bon outil de promotion de la lecture, en attribuant une image positive à cette activité ainsi qu'aux bibliothèques qui souffrent parfois de la représentation des publics. Cette action culturelle particulière permet en outre d'augmenter le lectorat des établissements de lecture publique, qui a bénéficié d'une expérience unique par le biais du livre-échange. Les professionnels qui se sont penchés sur la question du bookcrossing s'accordent effectivement à dire que cette pratique incite les citoyens à lire davantage, tandis que la lecture ne fait plus partie de leurs activités privilégiées. La démocratisation de la lecture constitue véritablement l'un des enjeux majeurs du livre-voyageur, qui met à disposition du plus grand nombre des ouvrages, sans grand frein à leur usage, permettant ainsi une accessibilité facilitée. Dans cette même optique, cette pratique innovante appelle à la promotion de l'alphabétisation.

D'avantage que de donner l'envie de la lecture, le bookcrossing porte son intérêt par le partage des opinions et des goûts entre les individus, mais aussi la distribution de savoirs et de connaissances autour du livre. Cela permet en outre de concrétiser des liens entre membres d'une même communauté qui est créée à travers la mutualisation et la rencontre. L'idée est par ailleurs de diffuser la lecture, et la culture en général, au plus grand nombre, sans prendre compte d'une quelconque contrainte géographique, et ainsi s'établir à une échelle mondiale. Rassembler une population internationale autour d'un même objet d'intérêt – qui est le livre – semble une des ambitions majeure du livre-échange. Cette utopie planétaire, comme le souligne Céline Bryon-Portet<sup>131</sup>, ne date pas d'aujourd'hui. Elle était en effet déjà présente dans les idéologies à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la Bibliothèque de Babel de Borges. Cet idéalisme était également existant dans l'imagination de Paul Otlet et de sa bibliothèque universelle, dans l'esprit des Lumières ou encore de Marshall McLuhan et de son « village planétaire ». De par ses aspirations allant au-delà des frontières, le bookcrossing se trouve alors au croisement du local et du mondial. D'abord une action visant à toucher un public présent sur le territoire, il s'étend finalement rapidement au reste du monde de par sa présence sur le web et son esprit de partage. Ce dernier principe fondant la pratique du bookcrossing demande par ailleurs à être développé dans les politiques globales des bibliothèques, et sur la durée, au même titre que d'autres actions culturelles hors-les-murs plus traditionnelles<sup>132</sup>.

Le livre-objet obtient par ailleurs une seconde vie par le biais de cette pratique, en parallèle de la chaîne du livre originelle. En outre, c'est une manière d'éviter le gaspillage des documents que de les faire circuler à nouveau<sup>133</sup>. Cette volonté de prolongement de la vie des documents atteste d'un attachement matériel<sup>134</sup> encore important de notre société. Le contenu ne représente pas l'unique valeur d'un bien. La lecture étant considérée comme un acte solitaire et intime, le livre-objet se veut être possédé afin de graver cette expérience. L'ouvrage devient alors lui-même un territoire - mobile par sa

---

131 C. Bryon-Portet, « Bookcrossing », art cit., p. 112.

132 A. Godfroy et A. Lejeune, « Le cercle de lecture invisible », art cit., p. 59.

133 V. Guillard et D. Roux, « Dons anonymes et rencontres urbaines », art cit., p. 43.

134 A. Godfroy et A. Lejeune, « Le cercle de lecture invisible », art cit., p. 62.

circulation - « qui ouvre à un rapport social idéalisé fondé sur des considérations affectives et idéalistes<sup>135</sup> ».

À la frontière d'une société de consommation allant à l'encontre de la notion de gratuité, et le développement récent de « réseaux de proximité<sup>136</sup> » prodiguant la pratique du don, le bookcrossing se veut revenir à des valeurs humaines et solidaires. Dans un même temps il entretient l'une des premières recommandations de la Charte des bibliothèques qui consiste en la diffusion désintéressée de la culture écrite au plus grand nombre, aux moyens du partage et de l'échange<sup>137</sup>. Cette prescription est complétée par le livre-échange qui met à disposition des imprimés sans les contraintes et freins que peuvent générer les établissements de lecture publique – tels que l'inscription ou les horaires d'ouverture. Cette nouvelle conception bibliothéconomique va par ailleurs à l'encontre du principe de prêt des médiathèques, qui sollicite des démarches administratives et un retour indispensable des ouvrages. Le bookcrossing suscite alors une rupture avec certaines pratiques traditionnelles du métier, tout en les faisant évoluer. Cette innovation dans le milieu du livre amène l'image de la bibliothèque à se désacraliser et à avoir une image moderne. Son implantation dans l'espace public fait d'elle un organisme « invisible et incontrôlable<sup>138</sup> » à l'instar de sa structure fixe. La lecture publique s'adapte ainsi à la mondialisation et au modernisme, qui lui sont essentiels. L'appropriation du territoire extérieur permet en outre de lever les « barrières symboliques<sup>139</sup> » que la structure même de la bibliothèque et l'institution qu'elle représente ne font qu'amoindrir.

Le bookcrossing peut être vu comme une alternative au circuit classique du livre, ou davantage comme un maillon supplémentaire de celui-ci puisqu'il inclut le lecteur à l'étape de diffusion et qu'il investit des espaces différents des bibliothèques, librairies ou éditions. La pratique du passe-livre joue en outre la carte de l'équilibre entre tradition et modernité par son affiliation aux actions culturelles de la médiathèque. Par ailleurs, le bookcrossing exige malgré tout une politique d'acquisition spécifique, tout comme le nécessite chaque fonds de lecture publique. Le livre-voyageur s'adresse en effet à un seul et même individu et ne s'intègre pas dans une collection comme le font les documents dans les structures municipales.

Les avis en matière de livre-échange sont assez mitigés, comme le constatent Aurélie Godfroy et Albane Lejeune<sup>140</sup>. Certains publics ne parviennent pas forcément à se familiariser avec cette pratique pour le moins atypique et allant en contre-pied de ce que proposent les municipalités. D'autres apprécient beaucoup le principe des bibliothèques de rue et s'y sont aisément adaptés. Du côté des professionnels de la lecture une demi-teinte est également perceptible. Certains redoutent le non-retour des ouvrages

---

135 C. Duteille, « Le "bookcrossing" comme nouvelle forme de rencontre urbaine ? », art cit., p. 5.

136 C. Bryon-Portet, « Bookcrossing », art cit., p. 109.

137 Conseil supérieur des bibliothèques, *Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991*, s.l., 1991.

138 A. Godfroy et A. Lejeune, « Le cercle de lecture invisible », art cit., p. 60.

139 *Ibid.*, p. 60.

140 *Ibid.*, p. 61.

ainsi que leur perte potentielle dans la nature, tandis que la réception des livres par des lecteurs - même s'ils ne circulent plus ensuite – suffit à en satisfaire d'autres. Le livre-échange peut par ailleurs être perçu comme concurrentiel du circuit commercial du livre, pourtant il n'en est rien puisqu'il ne répond pas à des recherches précises d'ouvrages et ne permet pas un accompagnement par des professionnels. Les éditeurs et libraires ne semblent donc pas menacés par cette action hors-les-murs, le livre-échange permettant de publiciser gratuitement la littérature. Il est en effet constaté dans certaines communes que cette pratique multiplie les ventes et attire la clientèle, notamment par l'implantation de « Little Free Library »<sup>141</sup> aux devantures des commerçants et la promotion qui est effectuée par les lecteurs eux-même. Davantage qu'une rivalité, des liens sont créés entre les différents acteurs du livre, évitant ainsi une concurrence déloyale<sup>142</sup>. Comme nous l'avons observé pour la bibliothèque hors-les-murs, il est essentiel de s'allier à des associations afin de toucher un public potentiel plus large. Le partenariat peut par ailleurs être assimilé à du mécénat, notamment avec des librairies et des éditeurs, afin de mettre en circulation une offre diversifiée d'ouvrages. La provenance de ces livres est par ailleurs importante dans la mesure où une pratique du don peut amener à se questionner sur l'usage qui est fait de l'argent public. Les écrits mis à disposition par le bookcrossing peuvent en effet provenir des dons des usagers, comme ils peuvent être acquis par la médiathèque et faire partie du budget de la commune. Cette interrogation semble cependant essentiellement se poser au lancement des bibliothèques de rue puisque leur fonctionnement est effectif à l'aide des livres des différents publics utilisateurs.

Cette implication de l'utilisateur dans la pratique du bookcrossing fait de lui un acteur privilégié de l'action culturelle, alors qu'il en était auparavant davantage spectateur<sup>143</sup>. La population prend possession du territoire précédemment investi par la bibliothèque, que ce soit par un partage sur le web, ou par la mise en liberté de livres. La relation entre la lecture publique et les lecteurs est dorénavant horizontale, contrairement à celle qui est perçue dans les structures institutionnelles. Une complicité s'installe entre les deux jusqu'à une familiarisation commune<sup>144</sup>.

Au travers de cette nouvelle pratique hors-les-murs que représente le bookcrossing, le rôle du bibliothécaire doit être réétudié. Les bibliothèques de rues ne nécessitent en effet pas d'avoir un médiateur entre le livre et ses publics. Les professionnels se voient alors davantage investis d'une fonction d'initiateur du projet ; tandis que les usagers se placent non seulement en tant que lecteurs, mais également en tant que « bibliothécaires »<sup>145</sup>.

---

141 *Little Free Library | Take a Book • Return a Book*, <http://littlefreelibrary.org/>, (consulté le 9 mars 2016).

142 Christine Bataille, « De l'ordre des livres au braconnage », 1 janvier 2004, n° 5, p. 105-106.

143 C. Bryon-Portet, « Bookcrossing », art cit., p. 113.

144 A. Godfroy et A. Lejeune, « Le cercle de lecture invisible », art cit., p. 60.

145 J. Lamy, « Des livres et des mots dans l'espace public », art cit., p. 27.

# Bibliographie

## 1 Bibliothèque et société

### 1.1. Monographies

ILLICH Ivan, *Une société sans école*, traduit par Gérard-Henri Durand, Paris, France, Éd. Points, DL 2015, 2015, 219 p.

MAUSS Marcel et WEBER Florence, *Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, France, Presses universitaires de France, DL 2012, 2012, xiii+241 p.

### 1.2. Article de revue

MAACK Mary Niles, « Literacy, Equality, and Community: Libraries, Philanthropy, and the Literacy Movement in Contemporary France », *Libraries & Culture*, 1996, vol. 31, n° 2, p. 466-491.

## 2 Impact du numérique sur les bibliothèques municipales, leurs publics et leur législation

### 2.1. Monographies

BENHAMOU Françoise, *Le livre à l'heure numérique: papiers, écrans, vers un nouveau vagabondage*, Paris, France, Éd. du Seuil, DL 2014, 2014, 215 p.

CHARTRON Ghislaine et BROUDOUX Évelyne, *Document numérique et société: actes de la conférence organisée dans le cadre de la semaine du document numérique à Fribourg, Suisse, les 20 et 21 septembre 2006*, Paris, France, ADBS, 2006, 342 p.

FARKAS Meredith G., *Social software in libraries: building collaboration, communication, and community online*, Medford, N.J., Etats-Unis d'Amérique, Information Today, 2007, xxiv+320 p.

MARESCA BRUNO, GAUDET Françoise et EVANS Christophe, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet: Attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information (coll. « Études et recherche »), 2013, 288 p.

PEDLER Emmanuel et ZERBIB Olivier, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques: Usages d'Internet et des cédéroms*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information (coll. « Études et recherche »), 2013, 215 p.

### 2.2. Articles de revues

BACHISSE Houda et DUFOUR Christine, « Le Web 2.0 dans les bibliothèques: vers un nouveau modèle de service », *Documentation et bibliothèques*, 2011, vol. 57, n° 1, p. 5.

COVI Lisa M. et CRAGIN Melissa H., « Reconfiguring control in library collection development: A conceptual framework for assessing the shift toward electronic collections », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 15 février 2004, vol. 55, n° 4, p. 312-325.

KIM HOLMBERG, ISTO HUVILA, MARIA KRONQVIST-BERG et GUNILLA WIDÉN-WULFF, « What is Library 2.0? », *Journal of Documentation*, 24 juillet 2009, vol. 65, n° 4, p. 668-681.

LAMOUREUX Mireille et ERTZSCHEID Olivier, « Méthodes techniques et outils », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 1 janvier 2011, Vol. 47, n° 4, p. 16-19.

MIRIBEL Marielle DE, « L'information et la communication en bibliothèque », *Communication et langages*, 1999, vol. 120, n° 1, p. 55-80.

« Tendances actuelles », *Sciences humaines*, 1 juin 2005, vol. N°161, n° 6, p. 20.

## 2.3. Charte

CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES, *Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991*, s.l., 1991.

# 3 Nouveaux publics et nouvelles attentes

## 3.1. Monographies

BERTRAND Anne-Marie, BURGOS Martine, POISSENOT Claude et PRIVAT Jean-Marie, *Les bibliothèques municipales et leurs publics : Pratiques ordinaires de la culture*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information (coll. « Études et recherche »), 2013, 286 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT ET AUX FORMATIONS (ed.), *Passages public(s). Points de vue sur la médiation artistique et culturelle*, s.l, Agence Rhône-Alpes de services aux entreprises culturelles Lyon, 1995.

PAGANELLI Céline, *Analyse des discours sur la notion d'« usage » dans deux revues en sciences de l'information: Doc-SI et BBF*, s.l., 2012, vol. 49.

VERNUS Michel, *Histoire d'une pratique ordinaire: la lecture en France*, Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), France, A. Sutton, 2002, 160; xvi p.

## 3.2. Articles de revues

AURAY Nicolas, « Solidarités », *Communications*, 2011, vol. 88, n° 1, p. 159-167.

BAILLARGEON Jean-Paul, « Cinq variations sur un même thème: les non-usagers des bibliothèques publiques », *Documentation et bibliothèques*, 2009, vol. 55, n° 2, p. 67-76.

BAZIN Patrick, « Plus proches des lointains », *BBF*, 1 janvier 2004, n° 2, p. 8-14.

CAMPAGNE Juliette, « Qui lit Maurice Sendak ? », *Spirale*, 4 janvier 2010, n° 52, n° 4, p. 53-58.

GALAUP Xavier, « Usagers et bibliothécaires : concurrence ou co-crédation ? », *BBF*, 1 janvier 2012, n° 4, p. 40-42.

HERSENT Jean-François, « Les pratiques culturelles adolescentes », *BBF*, 1 janvier 2003, n° 3, p. 12-21.

LAMOUREUX Mireille, « Congrès de l'ABF - Les publics des bibliothèques », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 1 décembre 2007, Vol. 44, n° 6, p. 389-391.

### 3.3. Travaux universitaires

GALAUP Xavier, *L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires*, ENSSIB, s.l., 2007, 110 p.

SERVET Mathilde, *Les bibliothèques troisième lieu*, ENSSIB, s.l., 2009, 83 p.

### 3.4. Billets de blogs

CALENGE Bertrand, *Excentrer la bibliothèque : l'invention de la proximité*, <https://bccn.wordpress.com/2009/10/29/excentrer-la-bibliotheque-linvention-de-la-proximite/>, 29 octobre 2009, consulté le 11 février 2016.

RABOT Cécile, *La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ?*, <http://chmcc.hypotheses.org/482>, 2 juin 2014, consulté le 14 décembre 2015.

## 4 Bibliothèque hors-les-murs

### 4.1. Monographies

CALENGE Bertrand, *Les petites bibliothèques publiques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2006, 272 p.

JOHNSON Alex, *Bibliothèques insolites*, Jonglez., Versailles, France, Editions Jonglez, 2016, 240 p.

TABET Claudie, *La bibliothèque « hors les murs »*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, DL 2004, 2004, 317 p.

### 4.2. Articles de revues

BERTRAND Anne-Marie, « La bibliothèque dans l'espace public », *ENSSIB*, 1998, p. 9.

BONACCORSI Julia, « Le livre déplacé, une bibliothèque hors-les-murs », *Communication et langages*, 2001, vol. 127, n° 1, p. 21-34.

CALENGE Bertrand, « La bibliothèque « hors ses murs » à la conquête du territoire », *Documentation et bibliothèques*, 2011, vol. 57, n° 3, p. 153.

CAMPAGNE Juliette, « Lire à voix haute : 10 ans déjà ! », *Lire et dire*, 1999, p. 34.

FAYRET Mireille, « Bibliothèques et populations pluriculturelles », *BBF*, 1 janvier 1995.

JACQUET Amandine, « Bibliothèque de l'aéroport de Schiphol », *BBF*, 1 janvier 2012, vol. 57, n° 2, p. 12-17.

### 4.3. Sitographie

*Bibliothèque de rue*, <http://www.atd-quartmonde.org/nos-actions/culture-et-education/bibliotheque-de-rue/>, consulté le 24 avril 2016.

### 4.4. Article de journal

CERF Juliette, « "Bibliothèques insolites" : quand les livres se font la malle », *Télérama.fr*, 4 mars 2016.

## 5 Bookcrossing

### 5.1. Monographies

ALDRICH Margret, *The Little Free Library Book*, Minneapolis, Coffee House Press, 2015, 264 p.

EQUIPE D'ACCUEIL IDEA, *Les vies du livre, passées, présentes et à venir*., Nancy, France, Presses universitaires de Nancy, 2010, 316 p.

STRINDBERG August, *Le couronnement de l'édifice: récit*, Arles, France, Actes sud, impr. 1990, 1990, 134 p.

### 5.2. Articles de revues

BATAILLE Christine, « De l'ordre des livres au braconnage », *BBF*, 1 janvier 2004, n° 5, p. 105-106.

BÉCHEC Mariannig Le, CRÉPEL Maxime et BOULLIER Dominique, « Modes de circulation du livre sur les réseaux numériques », *Études de communication*, 16 décembre 2014, n° 43, n° 2, p. 129-144.

BORDELEAU Francine, « La grande offensive du livre », *Lettres québécoises: La revue de l'actualité littéraire*, 2005, n° 117, p. 13-16.

BRYON-PORTET Céline, « Bookcrossing: le médium livre au service d'un projet socioculturel », *Sociétés*, 9 juin 2014, n° 123, n° 1, p. 107-115.

BRYON-PORTET Céline, « Vers une société plus conviviale et solidaire? Les associations et réseaux fondés sur la proximité géographique à l'ère postmoderne », *Sociétés*, 25 octobre 2011, n° 113, p. 107-118.

DUTEILLE Cécile, « Le monde urbain et ses rencontres: entre délocalisation et réappropriations », *Cahiers internationaux de sociologie*, 28 novembre 2008, n° 125, n° 2, p. 365-375.

GHARSALLAH Mehdi, « Peer-to-peer culturel, laissez les livres », *Archimag*, 1 février 2004, n° 171, p. 34-35.

GODFROY Aurélie et LEJEUNE Albane, « Le cercle de lecture invisible », *BBF*, 1 janvier 2006, n° 5, p. 58-62.

GUILLARD Valérie et ROUX Dominique, « Dons anonymes et rencontres urbaines », *Esprit*, 25 juin 2015, Juillet, n° 7, p. 40-53.

LAMY Jonathan, « Des livres et des mots dans l'espace public: micro-bibliothèques et calligraphie urbaine », *Inter: Art actuel*, 2015, n° 120, p. 25-28.

### 5.3. Articles de colloques

DUTEILLE Cécile, « Le "bookcrossing" comme nouvelle forme de rencontre urbaine? », Bordeaux, France, 2006.

MOLINES Philippe, « Le bookcrossing: nouveau genre éditorial et nouvelle pratique sociale numérique », s.l., 2006.

### 5.4. Sitographie

*Bibliothèques de rue*, <https://www.google.fr/maps/@46.652717,1.7045526,6z/data=!3m1!4b1!4m2!6m1!1szu7hOrBJpIKI.kKrkivPegWRI?hl=fr>, consulté le 9 mars 2016.

*Bienvenue dans le BookCrossing*, <http://www.bookcrossing.com/>, consulté le 11 avril 2016.

*Little Free Library | Take a Book • Return a Book*, <http://littlefreelibrary.org/>, consulté le 9 mars 2016.

*Little Free Library Index*, <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=z3sP5S9AWUok.k4UiGIIn-oyX8&hl=en>, consulté le 9 mars 2016.

*Mini boîtes à livres*, <http://www.pearltrees.com/lldr35/mini-boites-livres/id12409592>, consulté le 21 mars 2016.

## 5.5. Article de journal

MARTEL Marie D., « Mon voisin, ce lecteur : 10 raisons pour créer des microbibliothèques », *Voir.ca*.

# 6 Méthodologie de l'enquête

## 6.1. Monographies

CIBOIS Philippe, *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, 127 p.

EVANS Christophe, *Mener l'enquête: guide des études de publics en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2011, 159 p.

PAUGAM Serge, *L'enquête sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, VII-458 p.

POISSENOT Claude et POULAIN Martine, *Usages des bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2005, 350 p.

RAMOS Elsa, *L'entretien compréhensif en sociologie*, Paris, A. Colin, 2015, 171 p.

# Les enjeux du bookcrossing en bibliothèque municipale : enquête auprès d'initiateurs de bibliothèques de rue

## 1 Méthodologie de l'enquête

Afin de mener à bien mon enquête sur le bookcrossing en France, je me suis appuyée sur l'ouvrage méthodologique *Mener l'enquête : guide des études de publics en bibliothèque*<sup>146</sup> dirigé par Christophe Evans en 2011. Cet ouvrage m'a permis d'être organisée dans ma méthodologie et de pouvoir ainsi présenter convenablement mes résultats de recherche.

Dans son article *Bookcrossing : le médium livre au service d'un projet socioculturel*<sup>147</sup>, Céline Bryon-Portet donne une certaine définition de ce qu'est cette pratique atypique. Il s'agit en effet de mettre à disposition des livres à des lecteurs, de manière tout à fait gratuite, et dans un objectif de faire voyager les ouvrages sans en attendre leur retour. À partir de cette définition j'ai pris le parti de me concentrer sur un certain type de bookcrossing, particulièrement présent dans les projets institutionnels tels que ceux des bibliothèques municipales : les bibliothèques de rue ainsi que les boîtes à livres. En effet le bookcrossing que nous pourrions qualifier de traditionnel, c'est-à-dire entendu par la mise en liberté d'un livre dans la nature, est une pratique qui me semble difficile à analyser en lien avec des bibliothèques municipales dans la mesure où elle est très dispersée. Le choix d'étudier des lieux précis tels que les bibliothèques de rue et les boîtes à livres m'a semblé plus abordable par leur présence beaucoup plus marquée dans le domaine bibliothéconomique.

### 1.1. Objectif de l'enquête

L'objectif de l'enquête est d'essayer de comprendre les motivations ainsi que les enjeux des bibliothèques municipales en matière de bookcrossing. À l'aide des différents constats que l'on peut voir dans la première partie de ce mémoire, il m'a semblé intéressant de recueillir les avis et retours d'expériences des bibliothécaires territoriaux : est-ce une manière d'atteindre un public non présent en bibliothèque ? Un moyen alternatif au désherbage et ainsi une façon de donner une seconde vie aux livres ? Une manière d'être là où se trouvent les publics et non-publics, dans leur quotidien, à proximité ? Un moyen de communication afin qu'il y ait davantage de fréquentation de la bibliothèque ? Au vue des différentes pratiques innovantes en matière de hors-les-murs, l'enquête cherche à savoir quels sont les retours d'expériences de cette pratique en bibliothèque municipale.

---

146 Christophe Evans, *Mener l'enquête: guide des études de publics en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2011, 159 p.

147 C. Bryon-Portet, « Bookcrossing », art cit., p. 109.

## 1.2. Délimitation de l'enquête

Afin de répondre à ces différents s sur les tenants et aboutissants d'un projet de bookcrossing, il m'a semblé adéquat de mener une enquête auprès des bibliothèques municipales.

En suivant la méthodologie de Christophe Evans<sup>148</sup>, je me suis tout d'abord attachée à faire un état des lieux des informations dont je disposais. En matière de public cible il me semblait logique de m'adresser dans un premier temps aux médiathèques municipales ayant mis en place cette pratique singulière. Je me suis rapidement rendue compte, à l'aide d'une carte<sup>149</sup> recensant les bibliothèques de rue en France, que beaucoup de projets avaient été mis en place par des associations ou des particuliers.

Bien que non exhaustive, cette carte a quelque peu remis en cause mon public cible, dans la mesure où il m'a semblé que peu d'établissements de lecture publique étaient initiateurs de ce type de projets, malgré qu'un grand nombre de bibliothèques de rues soient présentes sur le territoire français. J'ai alors pris la décision de transmettre mon questionnaire à tout initiateur de bibliothèque de rue, quel qu'il soit.

Ce second public cible me semblait pertinent afin de voir si les objectifs étaient identiques à ceux des bibliothèques municipales, ou si au contraire les enjeux étaient totalement différents. Dans l'énoncé de certaines questions je me suis attachée à savoir si les associations, particuliers, communes, avaient un quelconque lien avec une bibliothèque de lecture publique pour leur projet de bookcrossing. Cet élargissement en terme de public cible m'a également permis de savoir si la bibliothèque était perçue comme un complément de la structure institutionnelle ou davantage comme une concurrente de cette dernière.

Mon choix du type d'étude s'est davantage porté sur du qualitatif que du quantitatif, même si il aurait été idéal de recevoir un nombre de réponses un peu plus conséquent. Sans avoir cependant à diriger des entretiens semi-directifs, les personnes interrogées ont eu la possibilité de répondre ouvertement à des questions en lien avec leurs motivations de mise en place de bibliothèques de rue et de boîtes à livres.

## 2 Résultats de l'enquête

Afin de pouvoir rendre compte des résultats de la présente enquête, il me semble légitime de contextualiser et d'analyser les répondants de l'enquête.

### 2.1. Analyse des répondants à l'enquête

Mon enquête<sup>150</sup> a dans un premier temps été transmise par le biais de deux pages Facebook, réunissant un grand nombre de professionnels des bibliothèques, afin d'attirer l'attention des initiateurs

---

148 C. Evans, *Mener l'enquête*, op. cit.

149 *Bibliothèques de rue*, <https://www.google.fr/maps/@46.652717,1.7045526,6z/data=!3m1!4b1!4m2!6m1!1szu7hOrBJpIKI.kKrkivPegWRI?hl=fr>, (consulté le 9 mars 2016).

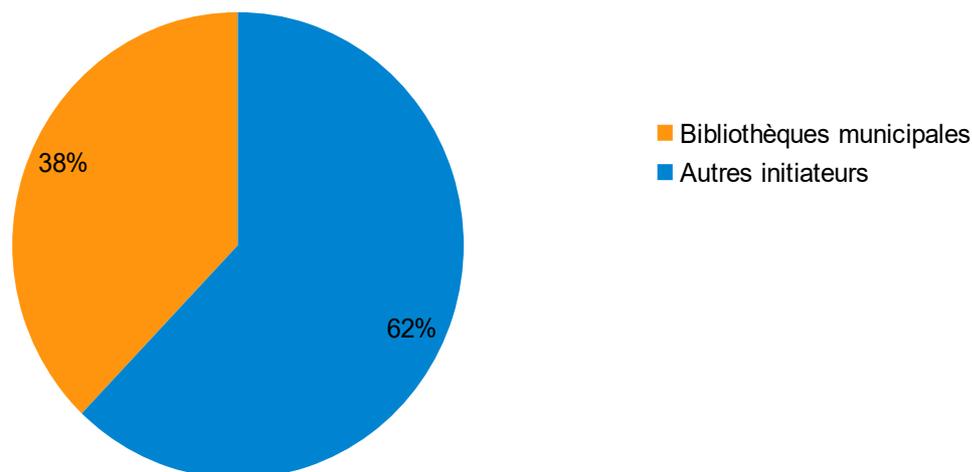
150 Annexe 1 : questionnaire sur le bookcrossing en France, à l'intention d'initiateurs de bibliothèques de rue/boîtes à livres

de bookcrossing en lecture publique. Cela m'a déjà permis de recueillir quelques réponses en phase avec mon public cible de départ. J'ai ensuite pris le parti d'envoyer mon questionnaire par mail aux bibliothèques de rue et boîtes à livres qui étaient recensées sur la carte de France<sup>151</sup>. Cette occupation pour le moins longue et fastidieuse m'a tout de même valu un certain nombre de réponses, davantage de la part d'associations cette fois-ci. Enfin, j'ai émis quelques mails à des bibliothèques, qui à ma connaissance, pratiquent le livre-échange.

Depuis la communication de mon questionnaire, j'ai reçu 37 réponses venant de différents types d'initiateurs de bibliothèques de rue et boîtes à livres. Ce chiffre est bien évidemment dérisoire quant à la quantité de projets de bookcrossing qui est en place sur le territoire français, ce pourquoi il sera nécessaire de nuancer chacun de mes propos permettant d'analyser mon enquête. Les résultats, qui seront majoritairement traités par des graphiques en pourcentage, ne seront que partiellement représentatifs de ce qui se fait en France. Ils permettent cependant de recueillir une petite quantité d'avis sur le livre-échange et ses objectifs, donnant lieu à une analyse des réponses en lien avec les travaux des différents chercheurs que nous avons abordés précédemment.

Afin de déterminer quels étaient les différents initiateurs de bibliothèques de rue et de boîtes à livres, j'ai établi un tableau<sup>152</sup> recensant les différentes réponses à deux questions de l'enquête : « L'initiative de la bibliothèque de rue/boîte à livres vient-elle d'une ou plusieurs bibliothèques municipales ? », et, dans le cas où la réponse à la première question est « Non », « Qui est l'initiateur de la bibliothèque de rue/boîte à livres ? ». Cela m'a permis de présenter deux graphiques (illustrations 1 et 2).

### Répartition des bibliothèques municipales ayant répondu à l'enquête, par rapport aux autres initiateurs de bookcrossing (en pourcentage)



*Illustration 1: Graphique en secteur de répartition (en %) des bibliothèques municipales et autres initiateurs de bookcrossing, ayant répondu à l'enquête. Source : tableau 1.*

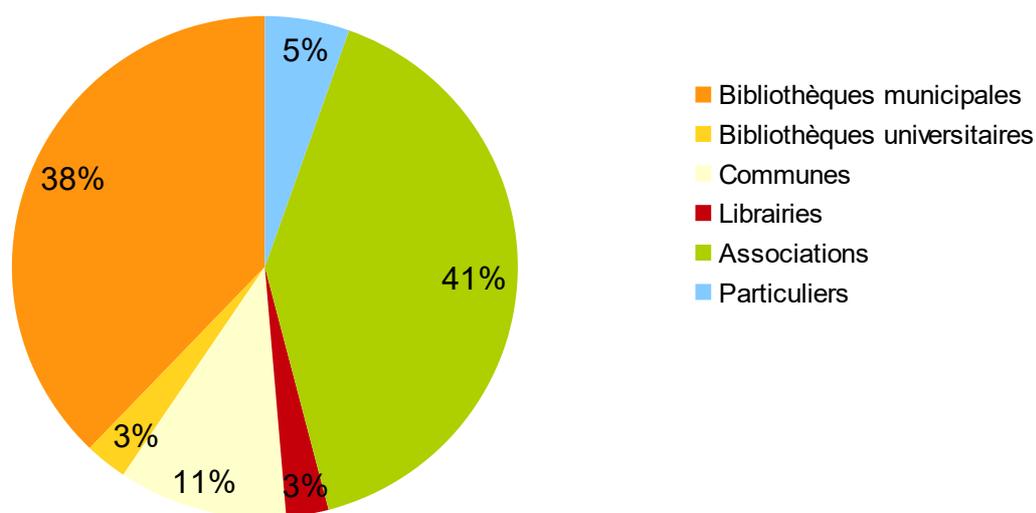
151 « Bibliothèques de rue », art cit.

152 Annexe 2 : tableau des initiateurs de bookcrossing ayant répondu à l'enquête

Le premier (illustration 1) met en exergue la présence limitée des établissements de lecture publique parmi les répondants de l'enquête. En effet ceux-ci représentent moins de la moitié des initiateurs ayant répondu au questionnaire. Les résultats sont malgré tout intéressants à analyser dans la mesure où plusieurs questions adressées aux initiateurs autres que les bibliothèques municipales amènent les interrogés à faire le lien entre leur projet de bookcrossing et la lecture publique institutionnalisée.

### Répartition des initiateurs de bookcrossing ayant répondu à l'enquête

(en pourcentage)



*Illustration 2: Graphique en secteur de répartition (en %) des initiateurs de bookcrossing, ayant répondu à l'enquête. Source : tableau 1.*

Le second graphique (illustration 2), réalisé à l'aide du premier tableau de résultats, illustre plus en détails les différents initiateurs de bookcrossing en France. Il permet de voir qu'autant de bibliothèques municipales interrogées que d'associations diverses et variées tiennent à inscrire la lecture dans le quotidien des individus. Ce graphique montre par ailleurs que les médiathèques ne sont pas les seules, bien loin de là, à initier des projets dans le domaine du livre, puisqu'elles ne représentent en effet que 38% des interrogés. Comme j'avais déjà pu le constater à partir de la carte des bibliothèques de rue<sup>153</sup>, les associations permettent un essor considérable en matière de démocratisation culturelle, quels que soient leurs objectifs associatifs premiers. Il faut cependant reconnaître qu'une bonne partie des associations répondantes sont initialement déjà tournées vers le livre, telles que *Les passeurs de livres* à Grasse, la *Boitàlivres* à Cézac, les *Cafés Littéraires* à Montélimar ou encore *Art Book Collectif* à Marseille et Toulouse. D'autres associations, comme celles des quartiers de Saint-Brieuc ou de Strasbourg, inscrivent le bookcrossing au même rang que d'autres projets qui ne sont pas forcément littéraires. On peut de ce fait constater que le bookcrossing n'est pas seulement l'affaire des professionnels du livre, mais qu'il touche également les communes, leurs associations et leurs habitants.

153 « Bibliothèques de rue », art cit.

## 2.2. Des objectifs convergents

Afin de comprendre et analyser les enjeux du bookcrossing pour les bibliothèques municipales, j'ai effectué un travail de saisie des réponses – ouvertes – à la question suivante : « Qu'est-ce qui vous a poussé à monter cette bibliothèque de rue/boîte à livres ? Dans quel(s) but(s) ? » La difficulté a été de réunir l'ensemble des réponses et de les organiser de manière à créer des catégories rassemblant des éléments semblables. Pour élaborer une classification, je me suis référée aux différents termes utilisés par les professionnels que nous avons abordés dans la première partie du mémoire. Cela m'a permis de regrouper différentes idées évoquées par les interrogés, et ainsi d'en créer un tableau<sup>154</sup> ainsi que plusieurs graphiques (illustrations 3, 4 et 5), illustrant ainsi les enjeux du livre-échange. De la même manière, j'ai inscrit dans le tableau les objectifs des autres initiateurs de bookcrossing, afin de pouvoir les comparer avec ceux des bibliothèques municipales, qui nous intéressent tout particulièrement.

Répartition des enjeux du bookcrossing pour les bibliothèques municipales enquêtées

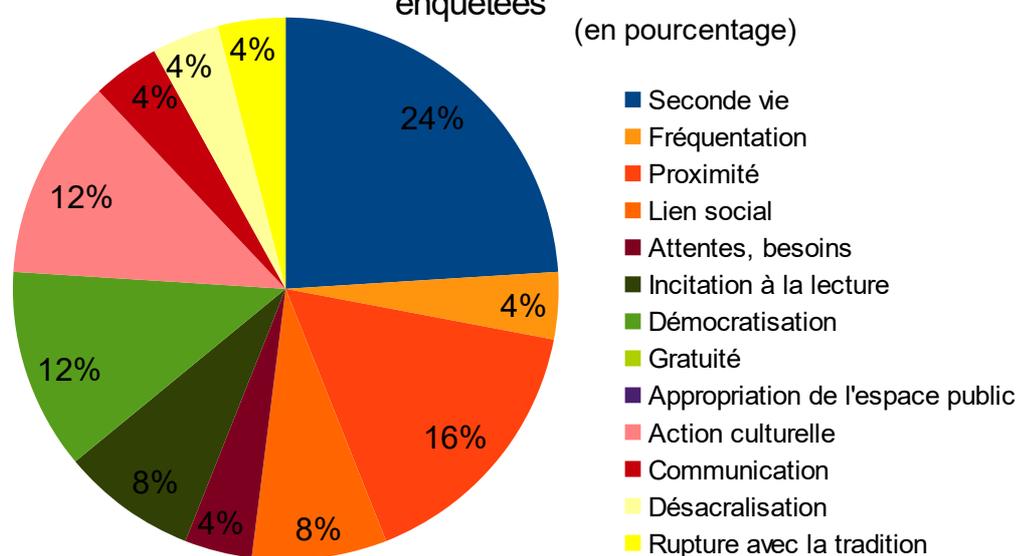


Illustration 3: Graphique de répartition (en %) des enjeux du bookcrossing pour les bibliothèques municipales interrogées. Source : tableau 2.

Ce premier graphique (illustration 3) met en évidence les différents enjeux évoqués par les bibliothèques municipales interrogées, regroupés selon 13 objectifs. Les termes évoqués dans les réponses au questionnaire étaient pour le moins disparates, ce qui m'a amenée, comme je le disais précédemment, à les regrouper selon des intitulés génériques que nous allons développer.

154 Annexe 3 : tableau des enjeux du bookcrossing pour les enquêtés

## Répartition des enjeux du bookcrossing pour les autres initiateurs enquêtés

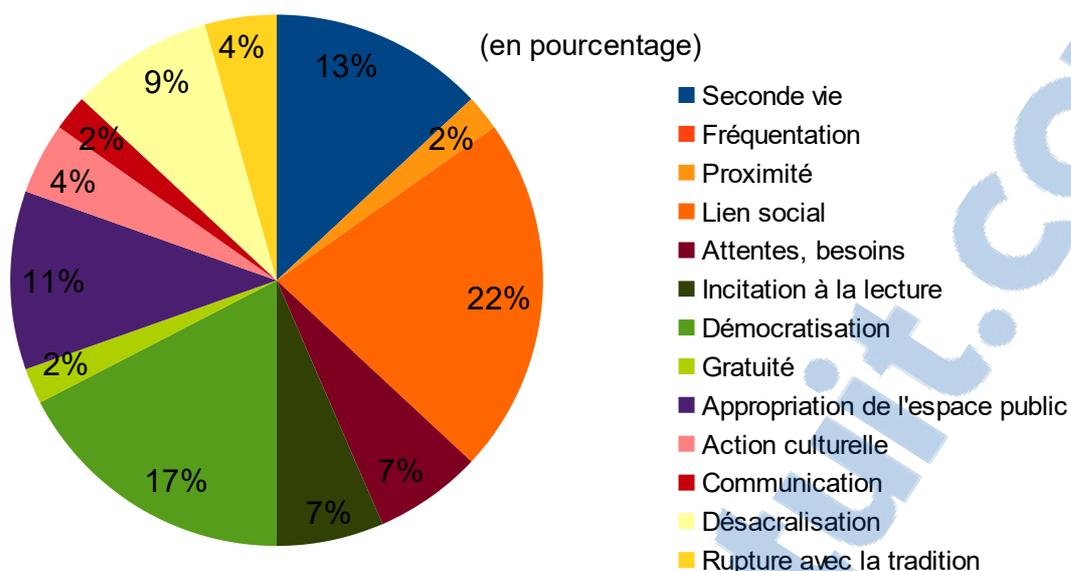
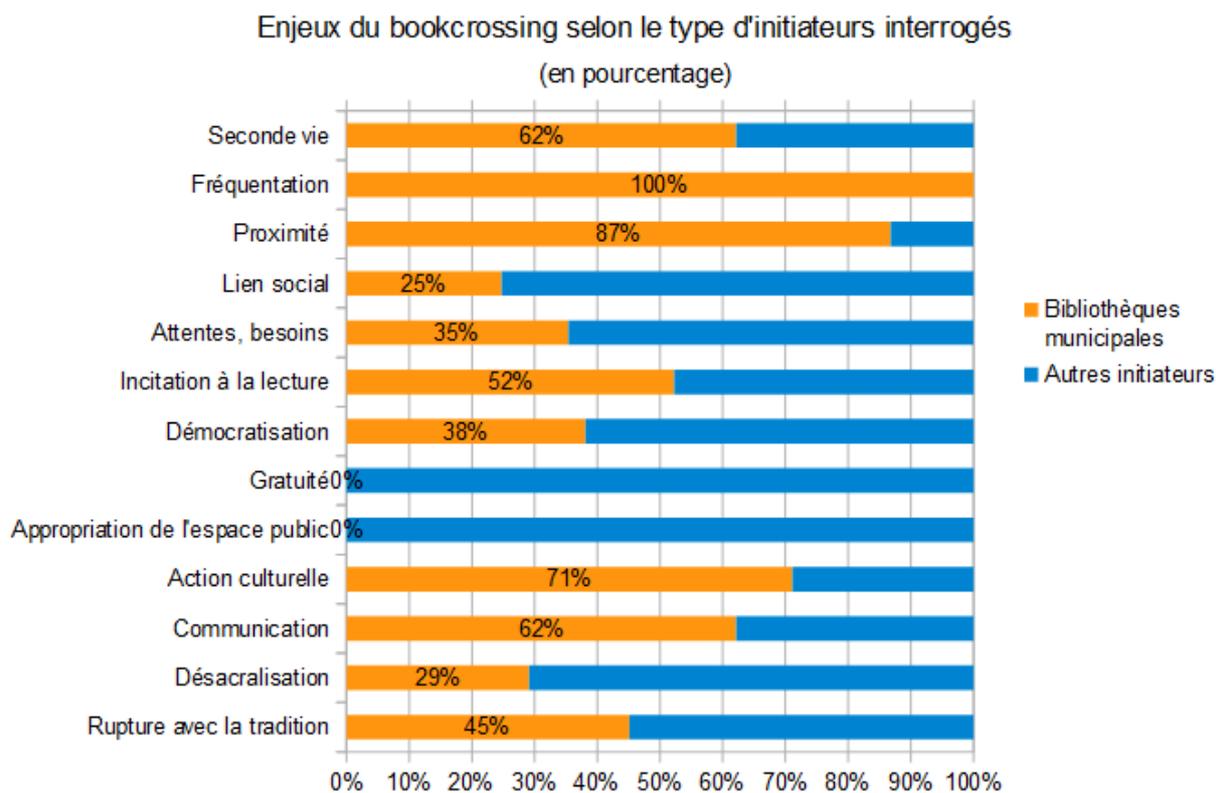


Illustration 4: Graphique de répartition (en %) des enjeux du bookcrossing pour les autres initiateurs interrogées. Source : tableau 2.

Ce second graphique (illustration 4) met quant à lui en évidence la répartition des objectifs des autres initiateurs de bookcrossing enquêtés, en utilisant les mêmes mots-clés que pour l'illustration précédente.



*Illustration 5: Graphique en barres empilées des enjeux du bookcrossing selon les initiateurs interrogés. Source : tableau 2.*

Le troisième graphique (illustration 5) m'a semblé enrichissant afin de mettre en exergue les objectifs des établissements de lecture publique avec ceux des divers initiateurs de bibliothèques de rue. Il me permet de comparer les enjeux selon les différents types de structures ayant mis en place un projet de bookcrossing.

La première illustration souligne la visée majoritaire du livre-échange, qui consiste à donner une seconde vie au livre. En effet, 6 des 14 médiathèques ayant répondu à l'enquête ont la volonté de permettre aux ouvrages de continuer leur chemin en dehors de leur structure. Le terme de désherbage est le plus évoqué pour les bibliothèques municipales, ce qui semble légitime dans la mesure où la destination du pilon fait partie de leurs préoccupations. Représentant près d'un quart des objectifs des bibliothèques municipales, cet enjeu de nouvelle vie du livre est également partagé par les autres initiateurs de bookcrossing, qui sont 6 à avoir mentionné ce but. Ce n'est, à juste titre, pas la notion bibliothéconomique de désherbage qui est ressortie dans les réponses, mais davantage une visée écologique pour certains, ou une manière de s'affranchir de dons d'éditeurs ou des ouvrages des bibliothèques personnelles. L'association strasbourgeoise *Envie de quartier* évoque par ailleurs l'ambition de recycler les livres au même titre que nous recyclons nos déchets, d'où l'implantation de leur bibliothèque de rue près des composteurs collectifs de la ville.

Le second enjeu dominant observable pour les bibliothèques municipales est celui de la proximité. Comme nous l'avons déjà évoqué, cette notion consiste à être au plus près des publics,

notamment éloignés, dans leur quotidien. Bien que ce terme précis n'est pas été très souvent donné en réponse au questionnaire, j'ai pris le parti de l'intégrer afin de rendre compte des objectifs communs entre la théorie des professionnels cités et les enjeux concrets des professionnels et initiateurs interrogés. J'ai en conséquence fait mention de cette notion de proximité dans l'analyse des résultats afin de mettre en évidence l'ambition de toucher des publics différents de ceux qui fréquentent les établissements de lecture publique ou qui sont uniquement éloignés de la culture et de la lecture. On remarque par ailleurs aisément à l'aide de ces trois graphiques que cette préoccupation est bien plus présente pour les bibliothécaires que pour les autres initiateurs. En effet, la lecture publique concentre 87% des désireux de toucher des non-usagers. Les 2% représentés dans la quatrième illustration peuvent hypothétiquement être expliqués par leur distance face à la question de la fréquentation des bibliothèques, contrairement à ces dernières qui tentent – comme nous l'avons déjà vu – de toucher une population qui ne fréquente justement pas leurs structures. Il est donc légitime que les associations et particuliers n'évoquent pas intuitivement cet objectif de proximité. Il convient tout de même de noter que les établissements de lecture publique missionnent particulièrement le bookcrossing afin de répondre à une carence d'une partie des citoyens qu'ils sont supposés atteindre. En outre, nous pouvons aussi observer la faible part de recherche de fréquentation des structures municipales, révélant ainsi que l'idéal n'est en effet pas d'accroître cette fréquentation du lieu, mais bien d'atteindre un public différent. Il est par ailleurs rationnel que les bibliothèques municipales représentent 100% de l'objectif de fréquentation par rapport aux autres initiateurs (illustration 5), puisque cette réponse ne coïncide effectivement qu'avec les établissements municipaux.

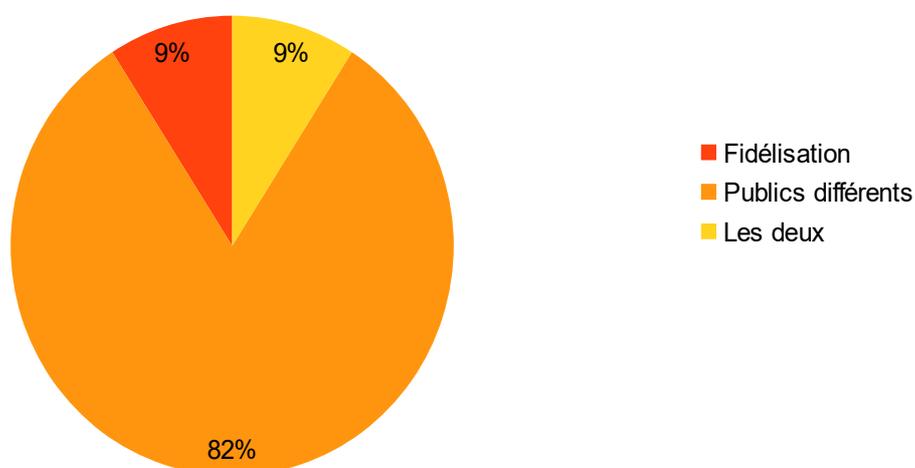
Afin d'approfondir l'objectif en matière de publics actuels ou à atteindre, je me suis attachée à interroger les bibliothèques municipales sur la question suivante : « La bibliothèque de rue/boîte à livres est-elle un moyen de fidéliser le public actuel, ou d'en toucher un différent ? » À partir des réponses à cette question, j'ai établi un tableau<sup>155</sup> ainsi qu'un graphique (illustration 6), pour ainsi mieux visualiser cet enjeu précis.

---

155 Annexe 4 : tableau des enjeux du bookcrossing en matière de publics selon les bibliothèques municipales interrogées

## Intérêt du bookcrossing, en matière de publics, pour les bibliothèques municipales

ayant répondu à l'enquête, en pourcentage



*Illustration 6: Graphique de répartition (en %) des enjeux du bookcrossing en matière de publics, selon les interrogés. Source : tableau 3.*

Ce dernier graphique illustre bien l'intérêt du bookcrossing selon les bibliothèques interrogées. Il ne s'agit en effet pas de fidéliser le public (9%) déjà présent dans les structures institutionnelles, mais bien d'en capter un différent (82%) qui ne fréquente pas les établissements de lecture publique. Le nombre de répondants reste faible comparé à la quantité de pratiques de livre-échange mis en place sur le territoire national, cependant la part importante en matière de publics nouveaux à atteindre est significative de l'enjeu en terme de population à desservir.

Dans la même lignée apparaît l'objectif de création de liens sociaux entre les individus. Évoqué dans 8% des cas bibliothéconomiques (illustration 3), il se révèle comme essentiel pour les autres initiateurs de livre-échange avec 22% des interrogés. Sous cette appellation sont regroupées les notions primordiales d'échange et de partage que nous avons déjà abordées. La présence particulière de l'expression de « lien social » est significative et révélatrice de l'ambition première énoncée par les différents sociologues et bibliothécaires en matière de bookcrossing. Ce sur les enjeux des bibliothèques de rue témoigne de cette volonté qu'ont les citoyens comme les professionnels du livre de revenir à une société quelque peu archaïque, où l'humain prime sur la consommation et la mondialisation.

L'objectif de démocratisation – de la culture et de la lecture – apparaît également beaucoup dans les réponses des enquêtés (illustration 3 et 4). L'enjeu d'accessibilité pour tous au livre est effectivement primordial, que ce soit pour les institutions ou pour le reste de la population. Il paraît par ailleurs plus prééminent pour les autres initiateurs (62%) de bookcrossing que pour les bibliothèques municipales (38%).

La notion de gratuité, qui peut être un moyen de rendre davantage accessible la lecture, et donc de permettre sa démocratisation, semble en outre être un enjeu minime pour les acteurs du livre-

échange. Le premier graphique (illustration 3) ne laisse d'ailleurs pas apparaître cette mention tant elle est dérisoire, puisqu'elle ne représente même pas 1% des réponses. Pour les autres initiateurs, la part accordée à l'ambition de gratuité n'est pas beaucoup plus importante (seulement 2%). Contrairement à ce que nous avons pu voir dans la première partie, cet enjeu ne semble pas aussi primordial. Le coût d'inscription en bibliothèque ou le prix d'un livre ne semble alors pas être un frein à la 'consommation' de la lecture, en tout cas dans la réflexion des interrogés. Il faut donc émettre l'hypothèse que pour ces derniers l'accès au livre est tout à fait plausible en terme de finances, et qu'il n'est donc pas nécessaire de proposer des actions dans le but qu'elles soient gratuites.

L'illustration 3 met par ailleurs en exergue la volonté d'offrir un service différent de ce que les médiathèques proposent dans leurs structures. Il est représenté dans ce graphique par l'action culturelle, qui est de 12% pour les bibliothèques municipales et de seulement 4% pour les autres initiateurs. Ce dernier pourcentage paraît en outre légitime dans la mesure où la notion d'action culturelle s'attache particulièrement à la structure de la bibliothèque. Ces résultats démontrent par ailleurs une volonté de proposer de nouveaux services, davantage centrés sur l'utilisateur et sa participation aux activités mises en place.

Les graphiques 3 et 4 illustrent également la volonté qu'ont les structures municipales (8%), comme les associations, particuliers et communes (7%), de redonner, voir de donner, un goût de la lecture à la population et de l'inciter à échanger autour du livre. Il est par ailleurs intéressant d'associer cette tranche de réponses avec l'objectif de démocratisation que nous avons déjà constaté auparavant.

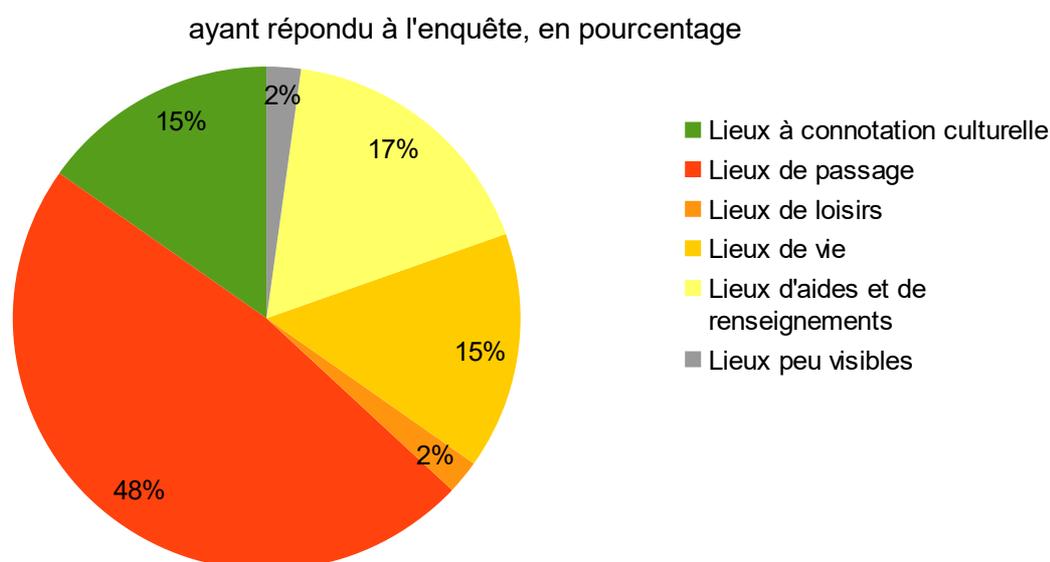
L'enjeu d'appropriation de l'espace public est quant à lui plutôt perdu de vue de la part des bibliothécaires – représenté par moins de 1% de leurs objectifs. Il est malgré tout visible dans le graphique des autres initiateurs (11%), montrant ainsi que le bookcrossing est propice à la conquête d'un territoire. Les répondants à l'enquête ont en outre souligné le fait de vouloir animer un quartier, un espace précis, en se liant parfois aux commerçants locaux, comme à Montélimar. Cette différence d'ambition est en outre mise en évidence avec l'illustration 5 – au même titre que la notion de gratuité – dans la mesure où elle est de 0% pour les bibliothèques municipales initiateurs de livre-échange.

Les enjeux de désacralisation de l'image des structures institutionnelles et de rupture avec leur tradition peuvent aisément être assimilés. Le premier, de 4% pour les médiathèques, et de 9% pour les autres initiateurs, se traduit par l'élaboration de bibliothèques de rue au design original, atypique, afin de rendre la pratique de la lecture plus attractive et plus ludique permettant ainsi de moderniser la représentation des établissements municipaux. Le critère de rupture de la tradition, un peu moins évoqué par les initiateurs de livre-échange, se manifeste par l'effacement de contraintes telles que l'autorité des professionnels, permettant ainsi aux lecteurs d'être plus libres et plus autonomes dans leur pratique littéraire. Le bookcrossing s'abroge en effet de règles et de freins comme la contrainte des ouvertures d'ouverture ou la nécessité de rendre les ouvrages. Ces deux objectifs sont par ailleurs plus présents dans les réponses des divers initiateurs que dans celles des bibliothécaires, pouvant hypothétiquement confirmer l'image désuète subie par les structures institutionnelles.

Enfin, quelques enjeux sont tournés vers la promotion et la communication des structures et associations, ainsi que vers la réponse aux attentes de la population – fréquentant ou non les bibliothèques municipales. Cela se traduit également par la nécessité d'implanter des dispositifs culturels dans les communes où il y a peu ou pas du tout d'établissements de lecture ou de commerces fournisseurs de livres.

Afin d'analyser la question de la localisation des bibliothèques de rue dans les espaces publics, en lien étroit avec celle des enjeux, j'ai émis l'interrogation suivante à l'ensemble des enquêtés : « Où se situe la bibliothèque de rue/boîte à livre dans la ville, pourquoi ce choix ? » de la même manière que la question sur les objectifs que nous venons d'analyser, j'ai regroupé sous différents énoncés les réponses données. La constitution d'un tableau<sup>156</sup> ainsi que d'un graphique (illustration 7) m'ont semblé intéressants afin d'illustrer une fois de plus mes propos, bien qu'il faille encore une fois nuancer les résultats dans la mesure où les répondants ne sont pas représentatifs du territoire national.

### Lieux d'implantation du bookcrossing tout initiateurs confondus



*Illustration 7: Graphique de répartition (en %) des lieux d'implantation du bookcrossing des initiateurs interrogés. Source : tableau 4.*

Un constat peut rapidement être fait à partir de ce graphique quant à l'ambition de toucher un maximum de citoyens, dans la mesure où près de 50% des lieux d'implantation des bibliothèques de rue sont des espaces de passage. Cette intitulé, pouvant paraître assez vague, se veut souligner l'enjeu d'omniprésence dans le quotidien de la population. Il englobe en effet les territoires les plus fréquentés par la population, comme les parcs et jardins publics, les gares, les centres commerciaux ou les écoles. Ces emplacements démontrent bien la volonté qu'ont les bibliothèques et les autres initiateurs de bookcrossing de s'adresser à un public intergénérationnel, qui peut se servir en livres sans avoir à se déplacer hors de son quotidien.

156 Annexe 5 : tableau de localisation des bibliothèques de rue et boîtes à livres des enquêtés

De la même manière, 15% des répondants ont pris le parti d'établir leur bibliothèque de rue dans les « lieux de vie » des citoyens, c'est-à-dire dans les quartiers même de la population qu'ils souhaitent toucher. Cette résolution me semble significative afin d'affermir l'ambition de lien social qui se joue avec le bookcrossing, dans la mesure où elle tente de réunir et de faire se rencontrer les habitants d'un même territoire.

Comme le montre bien l'illustration, la volonté de toucher un public pouvant être socialement défavorisé ou demandeur d'actions culturelles à leur intention est notable puisque ce sont 17% des répondants qui ont décidé d'implanter leur bibliothèque de rue à proximité de centres sociaux, de MJC<sup>157</sup>, ou de maisons de quartiers. Ce même intitulé de « lieux d'aides et de renseignements » comprend également les Offices de tourisme et les mairies, afin d'être semble-t-il également proche des citoyens en recherche de diverses informations.

Quelques bibliothèques de rue restent par ailleurs proches des lieux à connotation culturelle, comme les musées, les salles de spectacles, ou même les bibliothèques elles-mêmes. C'est d'ailleurs le parti pris de la médiathèque François Mauriac à Goussainville qui, après une expérimentation près de la mairie, a décidé d'implanter d'autres bibliothèques de rue dont une au sein même de leur structure. Il convient cependant de souligner que cet emplacement interne à l'établissement de lecture publique va à l'encontre de certains enjeux du bookcrossing qui consistent notamment à toucher une population qui ne fréquente pas la bibliothèque.

Enfin, une part très infime des bibliothèques sont situées dans des lieux de loisirs, comme en piscine municipale dans la commune de Château-Thierry. Selon moi, investir les espaces de divertissements me semble être une astuce à développer en matière de bookcrossing puisqu'elle permettrait d'associer plusieurs passe-temps, dont celui de la lecture, ensemble. L'un des répondants à l'enquête a également mentionné le peu de visibilité de la bibliothèque de rue mise en place, et l'incompréhension de la municipalité d'avoir fait le choix d'installer le dispositif dans une impasse, où il y a très peu de passage.

### **2.3. L'implication des bibliothèques municipales dans les projets de bookcrossing**

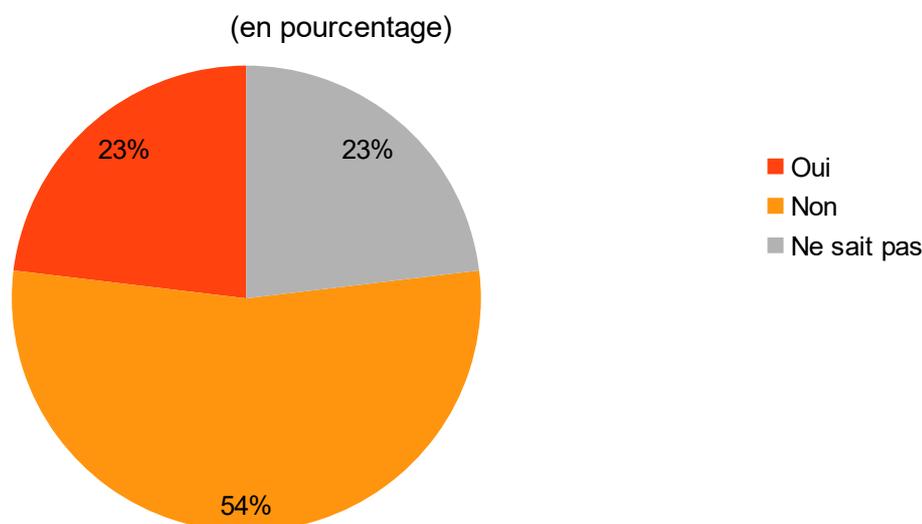
Comme nous avons déjà pu l'observer dans la partie précédente, la fréquentation du lieu physique de la bibliothèque ne représente pas un enjeu majeur du bookcrossing pour les bibliothèques municipales. Je me suis cependant interrogée sur l'impact que pouvait avoir le livre-échange sur cette variable à l'aide de la question suivante : « Trouvez-vous qu'il y a plus de fréquentation de votre bibliothèque depuis la mise en place de la bibliothèque de rue/boîte à livre ? ». J'ai répertorié les réponses dans un tableau<sup>158</sup> afin de produire un graphique (illustration 8) et ainsi illustrer mes propos.

---

157 Maison des jeunes et de la culture

158 Annexe 6 : tableau sur l'impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales interrogées

## Opinion sur l'impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales ayant répondu à l'enquête



*Illustration 8: Graphique de répartition (en %) de l'opinion sur l'impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales enquêtées. Source : tableau 5.*

On peut rapidement remarquer avec ce graphique que la pratique du bookcrossing n'est pas le modèle adéquat pour les bibliothèques souhaitant augmenter leur nombre d'usagers. Ce sont en effet plus de la moitié des médiathèques répondantes qui ne constatent pas de changement en matière de fréquentation. Ce chiffre se doit cependant d'être grandement relativisé dans la mesure où les enquêtés ont pour la plupart précisé qu'ils ne possédaient pas forcément les moyens d'évaluer cette variable compte tenu d'autres actions culturelles mises en place ou de nouveaux lecteurs qui ne précisent pas ce qui les a amenés dans leur structure institutionnelle. C'est ainsi que 23% des réponses sont référencées sous la mention « ne sait pas », ce qui représente un grand pourcentage d'incertitude, rendant d'autant plus instables les résultats en matière d'impact sur la fréquentation.

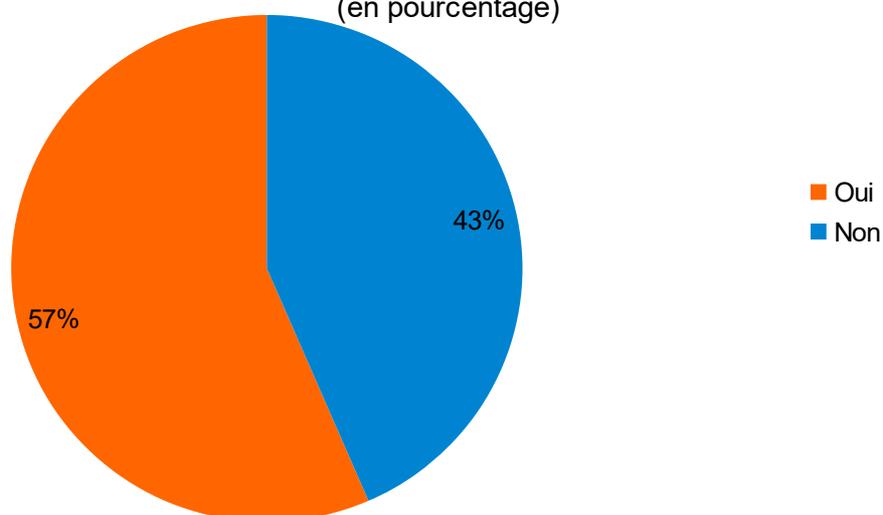
En outre, afin d'évaluer l'implication des bibliothèques municipales en matière de bookcrossing, il m'a semblé intéressant d'interroger les autres initiateurs sur un potentiel lien entre eux et les structures institutionnelles, dans le cadre de leurs bibliothèques de rue. C'est avec la question « Êtes-vous en contact avec une ou plusieurs bibliothèques municipales pour votre initiative ? » ainsi qu'avec l'interrogation sur la nature de ce lien, que j'ai pu une fois de plus établir deux tableaux<sup>159 160</sup> et deux graphiques (illustrations 9 et 10) me permettant d'analyser l'implication des municipalités dans le livre-échange.

159 Annexe 7 : tableau référençant le lien entre les bibliothèques municipales et les autres initiateurs de bookcrossing enquêtés

160 Annexe 8 : tableau des types de soutiens de la part des bibliothèques municipales pour les initiateurs interrogés

Part des initiateurs de bookcrossing interrogés  
étant en contact avec une ou plusieurs bibliothèques municipales

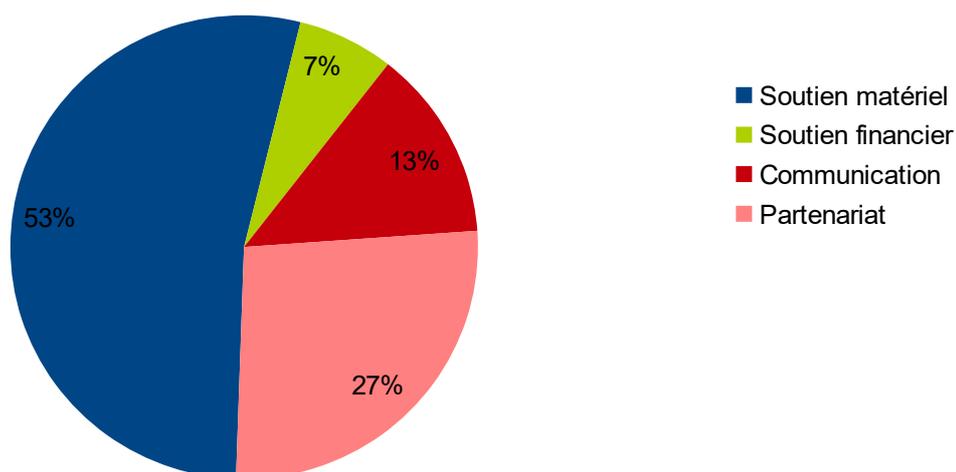
(en pourcentage)



*Illustration 9: Graphique de répartition (en %) des initiateurs de bookcrossing interrogés, en contact avec une ou plusieurs bibliothèques municipales. Source : tableau 6.*

Types de soutiens perçus par les initiateurs de bookcrossing interrogés,  
de la part des bibliothèques municipales

(en pourcentage)



*Illustration 10: Graphique de répartition (en %) des types de soutiens perçus par les initiateurs de bookcrossing interrogés, de la part des bibliothèques municipales. Source : tableau 7.*

Nous pouvons rapidement observer à partir du graphique 9 qu'à peine plus de la moitié des initiateurs interrogés, autres que les médiathèques, sont en lien avec une ou plusieurs bibliothèques municipales. J'ai en outre pu observer à mesure des réponses reçues au questionnaire que cette donnée était très versatile. La part majoritaire changeait très régulièrement, laissant penser que chacune des deux portions se valent amplement.

Le second (illustration 10) permet par ailleurs de visualiser plus en détails l'implication des bibliothèques municipales dans les projets de bookcrossing initiés par d'autres entités. On peut en outre observer que davantage que la mise en place du livre-échange, les médiathèques endossent parfois un rôle de soutien, matériel ou financier, auprès des associations et des particuliers. Les structures institutionnelles sont en effet de réelles ressources au niveau de l'équipement. Les 53% représentés dans l'illustration 10 sont cependant à nuancer par rapport aux autres chiffres du graphique dans la mesure où ils comportent différents éléments, comme les ouvrages désherbés en lecture publique et les dons des usagers, assurant une grande partie rationnelle de leur apport matériel. À partir de ce constat, nous pouvons souligner le fait que les bibliothèques de rue présentent une issue favorable à la problématique du pilon que les établissements municipaux peuvent fréquemment rencontrer.

Dans la même optique, je me suis interrogée sur la provenance des ouvrages mis à disposition des usagers des bibliothèques de rue. J'ai établi un tableau<sup>161</sup> ainsi qu'un graphique (illustration 11) en lien avec la question suivante : « D'où proviennent les livres que vous mettez à disposition ? ».

### Provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing enquêtés

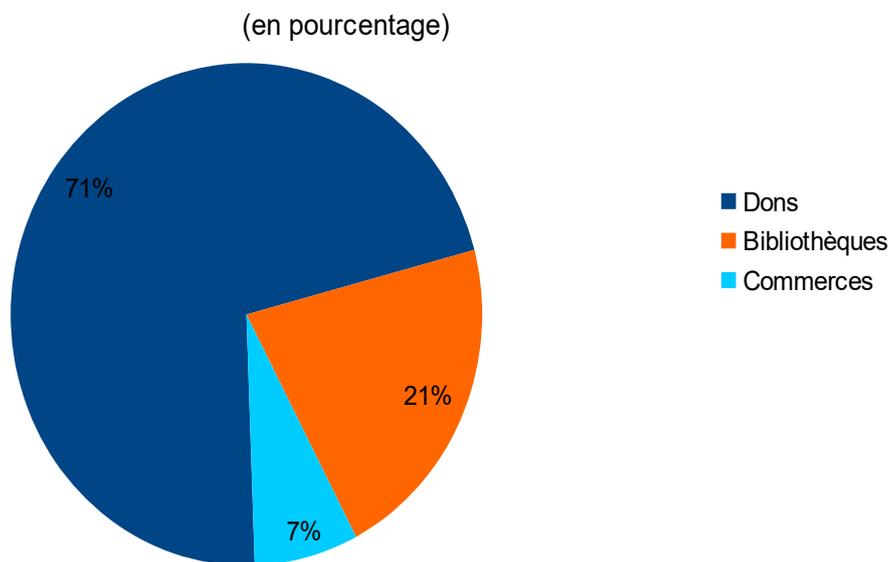


Illustration 11: Graphique de répartition (en %) de la provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing enquêtés. Source : tableau 8.

161 Annexe 9 : tableau de provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing interrogés

Ce graphique permet de démontrer que, malgré l'implication des médiathèques en matière de mise à disposition d'ouvrages que nous venons d'observer, les associations et particuliers ont davantage recours aux dons des usagers de la bibliothèque de rue dont ils sont initiateurs. Ce ne sont en effet que 23% des répondants qui affirment faire usage des ouvrages désherbés par les structures institutionnelles. À contrario, ce sont 71% des enquêtés qui soulignent le gain conséquent de livres de la part des usagers du dispositif, qu'il s'agisse d'habitants du territoire, d'initiateurs de livre-échange, d'associations, ou bien tout simplement de passants. Ce pourcentage est par ailleurs démonstratif du fonctionnement autosuffisant des bibliothèques de rue, qui ne nécessitent en l'occurrence pas d'un suivi rigoureux de la part des initiateurs. Cela confirme également l'indépendance et la liberté des publics, qui n'obéissent pas à une certaine autorité dont peuvent faire preuve les professionnels du livre dans les structures physiques, que promeut le livre-échange. C'est aux lecteurs de s'approprier la pratique du bookcrossing, de manière tout à fait autonome et autorégulatrice, par l'apport et l'échange d'ouvrages.

Quelques livres (7%) viennent en outre de commerces, tels que les librairies et les éditeurs. Ces derniers offrent parfois des services presse, qui sont amenés à être mis à disposition d'un plus grand public par le biais des bibliothèques de rue.

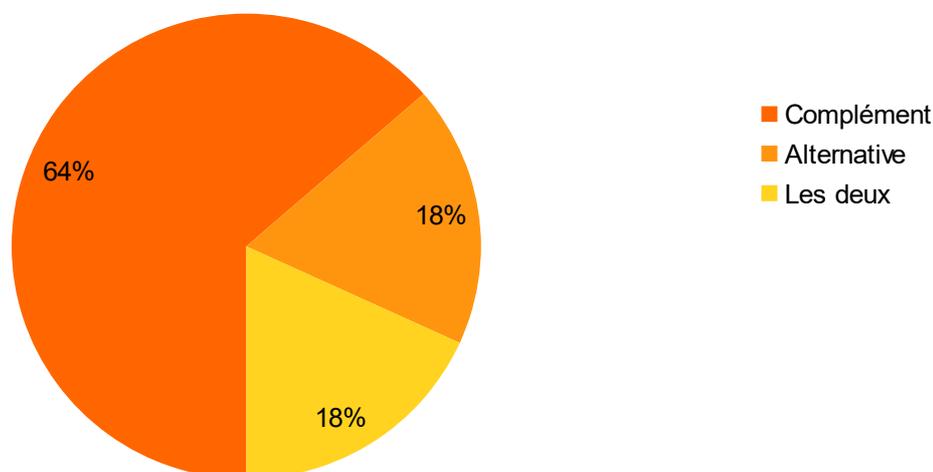
La notion de partenariat mobilise quant à elle plus d'un quart de la contribution des bibliothèques de lecture publique pour les initiateurs de bookcrossing interrogés (illustration 10). Ce paramètre permet de consolider les théories des sociologues et professionnels des médiathèques que nous avons évoqués dans une première partie, qui encourageaient les structures à tisser des liens avec différentes entités du territoire afin de toucher une plus grande partie de la population au travers de disciplines hétéroclites. Les enquêtés étant en collaboration avec une ou plusieurs bibliothèques municipales précisent en outre l'intérêt de pouvoir proposer aux citoyens une alternative en matière de mode de lecture, en complément de ce que proposent déjà les médiathèques.

Il m'a en outre semblé important de recueillir les avis des divers initiateurs de bookcrossing sur la place que tiennent leurs dispositifs littéraires auprès des bibliothèques municipales. Ma question était formulée ainsi : « De votre point de vue, considérez-vous que la bibliothèque de rue/boîte à livres et le bookcrossing en général est un complément de la bibliothèque municipale ou davantage une alternative ? »<sup>162</sup> Cette interrogation, pour le moins subjective, permet de se faire une idée de la représentation que se font les acteurs d'un territoire sur les structures de lecture publique.

---

162 Annexe 10 : tableau sur la place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales

Opinion des initiateurs interrogés  
quant à la place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales  
(en pourcentage)



*Illustration 12: Graphique de répartition (en %) de l'opinion des initiateurs interrogés sur la place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales. Source : tableau 9.*

Ce graphique (illustration 12) met en évidence l'importance des bibliothèques municipales dans le quotidien des citoyens. Ce sont en effet 64% des initiateurs de bookcrossing enquêtés qui affirment que cette pratique vient en complément de l'offre de services des établissements de lecture publique. Plusieurs raisons sont énoncées par les répondants au questionnaire et mettent en exergue la nécessité d'un fonds riche et varié que les bibliothèques de rues seules ne peuvent fournir. Les enquêtés soulignent également l'importance pour les publics d'avoir un interlocuteur – le bibliothécaire – auquel s'adresser afin d'aider à l'appropriation des collections et des savoirs qu'elles contiennent. La combinaison livre-échange et structure institutionnelle permet en outre à un plus large public de s'intéresser à l'offre de lecture, et pourquoi pas de (re)prendre goût à cette activité, pouvant inciter une partie de la population à fréquenter par la suite les médiathèques. Les bibliothèques de rue semblent par ailleurs plus accessibles pour certains publics, qui, comme nous l'avons déjà évoqué, peuvent se sentir exclus socialement des établissements institutionnels. Les initiateurs interrogés confirment alors que le bookcrossing se voit un moyen de conquérir ces publics en leur soumettant un dispositif « ouvert » 24 heures sur 24 et sans contraintes administratives. Ces usagers ne perçoivent par ailleurs plus l'image d'une culture pouvant paraître élitiste et ont la possibilité d'accéder à la pratique de la lecture par la porte qu'ils souhaitent, le livre-échange enrichissant les modes d'accès au livre sur un même territoire. Le bookcrossing permettrait de toucher un public souhaitant fréquenter la bibliothèque, mais ne peut le faire faute de temps sur les heures d'ouverture des structures municipales ; il pourrait également convenir à d'autres citoyens qui font un usage différent de la pratique de la lecture. Un représentant de l'agglomération d'Annecy souligne par ailleurs la probabilité plus éminente de faire participer les lecteurs à travers le bookcrossing que par des actions plus communes de la part des bibliothèques municipales. Cette réponse confirme les théories

que nous avons déjà évoquées au regard de l'implication et de l'appropriation de la pratique de lecture et du territoire où les publics sont désormais acteurs.

18% des répondants attirent cependant l'attention sur la particularité du bookcrossing de se substituer aux établissements municipaux. Les raisons évoquées sont plutôt semblables à celles des autres enquêtes, néanmoins elles placent la pratique du livre-échange en alternative des bibliothèques municipales, rendant ces dernières peu opportunes afin de toucher des publics différents. Ce constat peut paraître révélateur d'une image de l'institution encore négative au regard d'une population éloignée ou non fréquentante des structures physiques. Le bookcrossing est par ailleurs vu comme plus spontané et comme créateur de lien social, à l'inverse de ce que les médiathèques seraient en mesure de fournir.

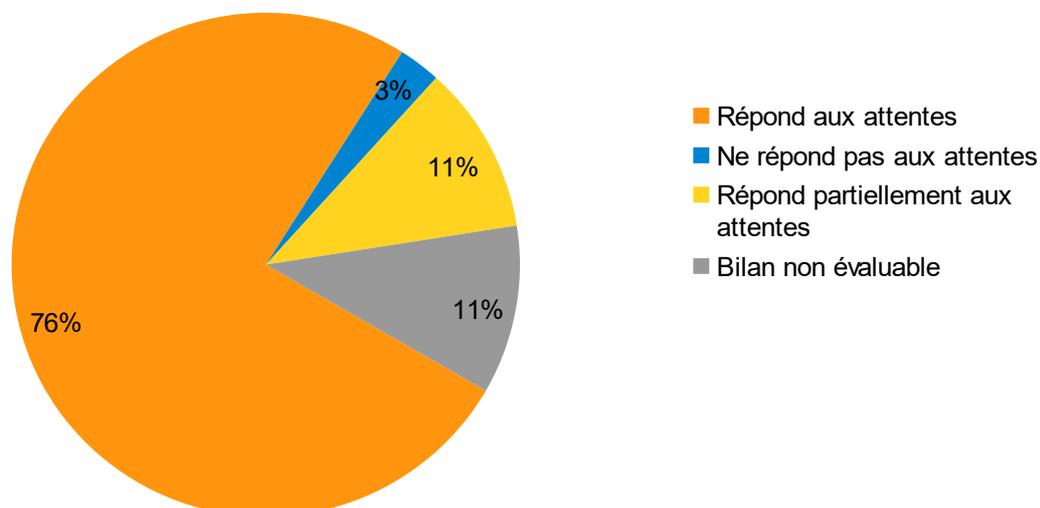
Enfin, une bonne partie des interrogés (18%) considèrent que le livre-échange représente à la fois un complément et une alternative de la lecture publique. L'apport du bookcrossing serait variable selon les ouvrages qui seraient à disposition. Ce fonds étant mobile, sa diversification dépend en effet de la contribution matérielle qui en est faite. D'autres soulignent en outre que le livre-échange permet à la fois d'intéresser un public déjà usager du lieu physique - en complément du fonds institutionnel - mais aussi un public qui ne fréquente pas les médiathèques municipales, et qui verrait alors la bibliothèque de rue comme une alternative à celle-ci.

13% des répondants (illustration 10) ont en outre souligné la possibilité d'accroître leur visibilité par le biais d'une communication de la bibliothèque de rue à l'aide des outils de promotion habituels des structures institutionnelles. De la même manière cette alliance apporte une meilleure visibilité aux établissements de lecture publique, qui se voient porteurs de projets atypiques en rupture avec leur offre de services traditionnelle. Enfin, une petite part des répondants (7%) bénéficient d'un soutien financier des municipalités.

## 2.4. Le bilan des initiateurs de bookcrossing

### Bilan du bookcrossing aux attentes des initiateurs interrogés

(en pourcentage)



*Illustration 13: Graphique de répartition (en %) du bilan des attentes du bookcrossing pour les initiateurs interrogés. Source : tableau 10.*

D'après les réponses qui ont pu être recueillies pour la question « Considérez-vous que l'initiative répond à vos attentes ? », le bilan est très positif (illustration 13<sup>163</sup>). Ce sont en effet 76% (illustration 13) des initiateurs de bookcrossing qui affirment être satisfaits du dispositif, qui répond largement à leurs attentes et objectifs initiaux. Les enquêtés observent notamment le fonctionnement autonome des bibliothèques de rue et boîtes à livres, ce qui ne demande par conséquent que peu de moyens de leur part une fois la mise en place effectuée. Les utilisateurs se voient en outre les seuls gestionnaires, dont les répondants au questionnaire rapportent la satisfaction de l'usage fréquent qui en est fait. Les ouvrages circulent semble-t-il beaucoup, évitant ainsi aux structures d'être désemplées et dénuées de livres. Les habitants d'un quartier de Strasbourg ayant proposé du bookcrossing évoquent cependant quelques problèmes qu'ils ont pu rencontrer au lancement du projet. Un utilisateur du dispositif a effectivement été identifié comme vidant sans cesse la bibliothèque de rue. La difficulté a en outre été rapidement résolue en communiquant avec l'individu sur le concept de l'initiative. Malgré tout, le constat est fait à partir de l'enquête que les publics respectent d'ordinaire les quelques règles d'usage et de respect des structures, démontrant une appropriation positive des projets par la population. Comme le souligne la Direction des affaires culturelles de la commune de Vénissieux, cette implication des habitants promeut une certaine forme d'économie solidaire, qui, comme nous l'avons déjà mentionné, va à l'encontre de notre société occidentale ancrée dans la mondialisation et la consommation. Du côté des bibliothécaires et autres initiateurs, le bookcrossing semble également une réussite dans la mesure où il

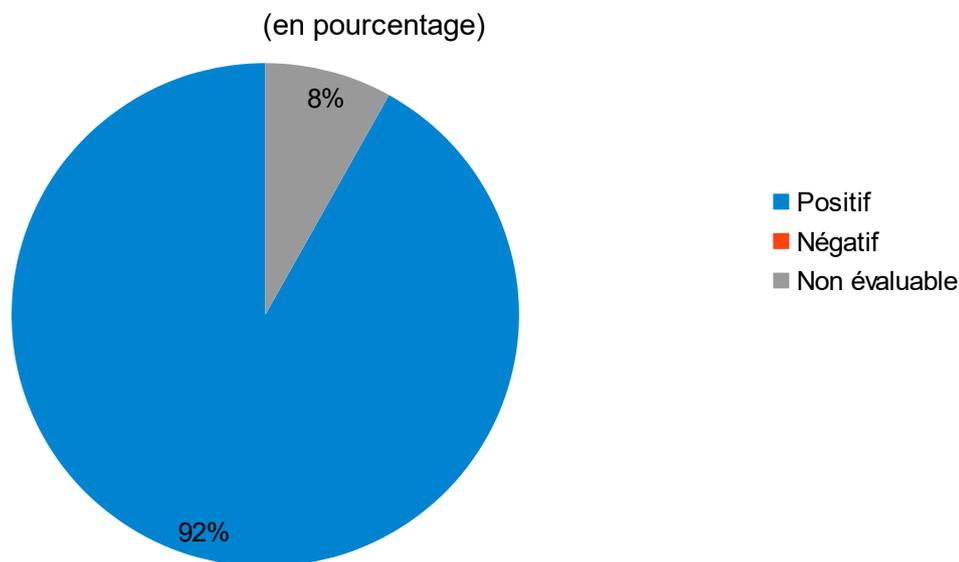
163 Annexe 11 : tableau de bilan du bookcrossing par rapport aux attentes des initiateurs interrogés

permet aux entités de communiquer auprès d'un public plus large, ainsi que de véhiculer une image plus populaire de la culture – comme l'indique l'association *Cafés littéraires* à Montélimar – par un accès plus simple pour l'ensemble d'une population. D'un point de vue matériel, le livre-échange leur permet également de trouver une alternative au désherbage, ainsi que d'inciter les publics à déposer leurs ouvrages dans les bibliothèques de rue plutôt que d'en faire don aux établissements de lecture publique – comme le précise la médiathèque municipale de secteur de Guebwiller.

À contrario, un seul répondant considère que le dispositif de bookcrossing ne répond pas aux attentes. Il s'agit de la bibliothèque universitaire de Limoges, qui souligne que les ouvrages étaient effectivement emportés, mais qu'aucun échange n'était effectué. Les bibliothécaires se retrouvent alors face à un dispositif qui ne peut fonctionner de manière autonome. 11% des enquêtés ont par ailleurs un avis mitigé sur les résultats des initiatives. Nous pouvons observer que l'usage du bookcrossing est variable. La médiathèque Le Phare Maurepas dans les Yvelines fait effectivement le constat que certains individus jouent le jeu de l'échange d'ouvrages et d'opinions, tandis que d'autres ne viennent finalement que récupérer les livres, laissant le dispositif parfois vide. La médiathèque de Trégueux souligne par ailleurs l'implication des usagers dans les échanges, mais ne constate que très peu de retours sur leur blog, donnant l'hypothèse d'une contrainte trop importante.

Enfin, il est important de noter que 11% des réponses ne peuvent être éloquentes pour ce dans la mesure où l'impact du bookcrossing ne peut être évalué aussi peu de temps après sa mise en place.

### Accueil des bibliothèques de rue et boîtes à livres par les publics



*Illustration 14: Graphique de répartition (en %) de l'accueil du bookcrossing par les publics. Source : tableau 11.*

Ce dernier graphique<sup>164</sup> (illustration 14) met par ailleurs amplement en exergue l'accueil positif de la part des publics des différentes initiatives de bookcrossing. Si nous faisons abstraction des 8% qui

164 Annexe 12 : tableau de l'accueil du bookcrossing par les publics

ne sont pas évaluables du fait d'un projet en cours ou trop récent, la totalité des répondants à l'enquête affirme que les retours des usagers des bibliothèques de rues sont très favorables. Un point en outre très négatif réside dans le fait que les enquêtés n'ont pas nécessairement la possibilité d'avoir le point de vue de l'intégralité des publics. La majorité des opinions vient en effet de la population fréquentant les médiathèques et associations initiatrices, écartant par conséquent involontairement une part des publics faisant usage du bookcrossing, et rendant très instable cette donnée.

## Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de mettre en évidence les enjeux du bookcrossing pour les bibliothèques municipales, ainsi que l'opportunité de cette pratique atypique hors-les-murs pour la fréquentation des établissements de lecture publique. Les médiathèques souffrant notamment d'une baisse de leur fréquentation, entre autre par l'avènement d'Internet sur le territoire français, elles se doivent d'atteindre des publics dont les pratiques de lecture sont évolutives.

Faire usage du livre-échange permet aux structures institutionnelles de se pourvoir d'une image plus moderne et plus proche de la population. Malgré tout, nous avons pu observer au fil de ce travail que de tenter d'amener des usagers dans les bibliothèques n'étaient pas le but premier. Il s'agit en effet bien de toucher un public extérieur à l'usage des établissements municipaux, cependant la pratique du livre-voyageur ne permet visiblement pas d'accroître le public fréquentant. La notion de proximité est davantage prééminente, tout comme celle d'appropriation par les médiathèques et les individus d'un territoire. De la même manière nous avons pu observer que la volonté d'une gratuité par le biais du bookcrossing ne semblait pas le plus primordial, ce qui peut amener une réflexion sur la question de la valeur du livre-objet, et surtout du rapport humain induit par la rencontre, le partage et l'échange.

Afin d'approfondir l'analyse sur l'implication des bibliothèques municipales dans les projets de bookcrossing, il serait intéressant de mener une enquête de plus grande envergure sur le territoire national, afin d'établir des résultats davantage représentatifs du livre-échange français. Il serait également intéressant de creuser les questions d'attentes et d'opinions de la part des usagers de bookcrossing, et pourquoi pas de mener une enquête sur leur perception de cette action émise par les établissements de lecture publique. Cela permettrait d'avoir une vision de l'impact de cette pratique sur les médiathèques, mais aussi de compléter les différents points de vue qui émanent de cette nouvelle action hors-les-murs. De la même manière, les retours observés par les initiateurs de bibliothèques de rues mériteraient d'être davantage précisés et approfondis, mais également plus larges en matière de retours de la part des publics. Il faudrait pour cela s'intéresser à l'intégralité des usagers de bookcrossing, et particulièrement aux non-publics des bibliothèques municipales, afin de voir si le bookcrossing touche réellement ces non-usagers que la lecture publique tente d'atteindre.

Enfin, il pourrait être pertinent que les professionnels des bibliothèques municipales travaillent en étroite collaboration avec les associations des territoires qu'elle dessert. En effet, nous avons pu observer qu'une majorité d'initiateurs de bibliothèques de rue et boîtes à livres étaient dans le milieu associatif, montrant une grande implication dans le domaine du livre et de la culture. Il serait donc intéressant de mener des actions communes afin de toucher un public plus large et plus diversifié. Comme nous avons également pu le voir, les associations font partie depuis bien longtemps du quotidien des citoyens, faisant d'elles un pilier semble-t-il essentiel à l'appropriation d'un territoire.

## Annexes

Annexe 1: questionnaire sur le bookcrossing en France, à l'intention d'initiateurs de bibliothèques de rue/boîtes à livres

# Le bookcrossing en France : les bibliothèques de rue et boîtes à livres

1. L'initiative de la bibliothèque de rue/boîte à livres vient-elle d'une ou plusieurs bibliothèques municipales ?

- Oui
- Non

Selon la réponse à la première question, l'enquête est dirigé vers le questionnaire A ou B.

## Questionnaire A : Le bookcrossing en bibliothèque municipale

1. Quelle est le nom de la bibliothèque municipale ? Où se situe-t-elle ?

Réponse longue

2. Qu'est-ce qui vous a poussé à monter cette bibliothèque de rue/boîte à livres ? Dans quel(s) but(s) ?

Réponse longue

3. Où se situe-t-elle dans la ville ? Pourquoi ce choix ?

Réponse longue

4. Est-elle un moyen de fidéliser le public actuel, ou d'en toucher un différent ?

Réponse longue

5. Considérez-vous que cette initiative répond à vos attentes ? Pourquoi ?

Réponse longue

6. Trouvez-vous qu'il y a plus de fréquentation de votre bibliothèque depuis sa mise en place ?

Réponse longue

7. Quel a été l'accueil de l'initiative par le public ? Quels sont les retours que vous avez de la part des usagers ?

Réponse longue

8. Accepteriez-vous de me fournir un mail afin que je puisse vous recontacter en cas de besoin sur le sujet ? Si oui, merci de l'indiquer ainsi que le nom de la personne à contacter :

Réponse longue

## Questionnaire B : Le bookcrossing en France

1. Qui est l'initiateur de la bibliothèque de rue/boîte à livres ?

- Un autre type de bibliothèque
- La ville/commune
- Une association
- Un ou plusieurs particuliers
- Autre :



2. Quel est son nom ? Où se situe-t-elle ?

Réponse longue

3. Qu'est-ce qui vous a poussé à monter cette bibliothèque de rue/boîte à livres ? Dans quel(s) but(s) ?

Réponse longue

4. Où se situe-t-elle dans la ville ? Pourquoi ce choix ?

Réponse longue

5. D'où proviennent les livres que vous mettez à disposition ?

Réponse longue

6. Êtes-vous en contact avec une ou plusieurs bibliothèques municipales pour votre initiative ?

- Oui
- Non

7. Laquelle/Lesquelles ? Quelle forme prend ce contact ? (Soutien matériel, financier,...?)

Réponse longue

8. Quel a été l'accueil de cette initiative par le public ?

Réponse longue

9. Considérez-vous qu'elle répond à vos attentes ? Pourquoi ?

Réponse longue

10. De votre point de vue, considérez-vous que la bibliothèque de rue/boîte à livres et le bookcrossing en général est un complément de la bibliothèque municipale ou davantage une alternative ? Pourquoi ?

Réponse longue

11. Accepteriez-vous de me fournir un mail afin que je puisse vous recontacter en cas de s sur le sujet ? Si oui, merci de l'indiquer ainsi que le nom de la personne à contacter :

Réponse longue

Annexe 2: tableau des initiateurs de bookcrossing ayant répondu à l'enquête

<b>Bibliothèques municipales</b>	<b>Bibliothèques universitaires</b>	<b>Communes</b>	<b>Librairies</b>	<b>Associations</b>	<b>Particuliers</b>
14	1	4	1	15	2

Tableau 1: initiateurs de bookcrossing ayant répondu à l'enquête

Annexe 3: tableau des enjeux du bookcrossing pour les enquêtés

	<b>Seconde vie</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Proximité</b>	<b>Lien social</b>	<b>Attentes, besoins</b>	<b>Incitation à la lecture</b>	<b>Démocratisation</b>	<b>Gratuité</b>	<b>Appropriation de l'espace public</b>	<b>Action culturelle</b>	<b>Communication</b>	<b>Désacralisation</b>	<b>Rupture avec la tradition</b>
<b>Bibliothèques municipales</b>	6	1	4	2	1	2	3	0	0	3	1	1	1
<b>Autres initiateurs</b>	6	0	1	10	3	3	8	1	5	2	1	4	2
<b>TOTAL</b>	12	1	5	12	4	5	11	1	5	5	2	5	3

Tableau 2: enjeux du bookcrossing pour les enquêtés

Annexe 4: tableau des enjeux du bookcrossing en matière de publics selon les bibliothèques municipales interrogées

<b>Fidélisation</b>	<b>Publics différents</b>	<b>Les deux</b>
1	9	1

Tableau 3: enjeux du bookcrossing en matière de publics selon les bibliothèques municipales interrogées

Annexe 5: tableau de localisation des bibliothèques de rue et boîtes à livres des enquêtés

	<b>Lieux à connotation culturelle</b>	<b>Lieux de passage</b>	<b>Lieux de loisirs</b>	<b>Lieux de vie</b>	<b>Lieux d'aide et de renseignements</b>	<b>Lieux peu visibles</b>
<b>Bibliothèques municipales</b>	5	8	1	1	6	1
<b>Autres initiateurs</b>	1	14	0	6	2	0
<b>TOTAL</b>	6	22	1	7	8	1

Tableau 4: localisation des bibliothèques de rue et boîtes à livres des enquêtés

Annexe 6: tableau sur l'impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales interrogées

<b>Fréquentation accentuée</b>	<b>Fréquentation inchangée</b>	<b>Pas de réponse possible</b>
3	7	3

Tableau 5: impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales interrogées

Annexe 7: tableau référençant le lien entre les bibliothèques municipales et les autres initiateurs de bookcrossing enquêtés

<b>En contact avec les bibliothèques municipales</b>	<b>Sans contact avec les bibliothèques municipales</b>
13	10

Tableau 6: lien entre les bibliothèques municipales et les autres initiateurs de bookcrossing enquêtés

Annexe 8: tableau des types de soutiens de la part des bibliothèques municipales pour les initiateurs interrogés

<b>Soutien matériel</b>	<b>Soutien financier</b>	<b>Communication</b>	<b>Partenariat</b>
8	1	2	4

Tableau 7: types de soutiens de la part des bibliothèques municipales pour les initiateurs interrogés

Annexe 9: tableau de provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing interrogés

<b>Dons</b>	<b>Bibliothèques</b>	<b>Commerces</b>
20	6	2

Tableau 8: provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing interrogés

Annexe 10: tableau sur la place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales

<b>Complément de la bibliothèque municipale</b>	<b>Alternative à la bibliothèque municipale</b>	<b>Les deux</b>
14	4	4

Tableau 9: place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales

Annexe 11: tableau de bilan du bookcrossing par rapport aux attentes des initiateurs interrogés

	<b>Répond aux attentes</b>	<b>Ne répond pas aux attentes</b>	<b>Répond partiellement aux attentes</b>	<b>Bilan non évaluable</b>
<b>Bibliothèques municipales</b>	11	0	2	1
<b>Autres initiateurs</b>	17	1	2	3
<b>TOTAL</b>	28	1	4	4

Tableau 10: bilan du bookcrossing par rapport aux attentes des initiateurs interrogés



Annexe 12: tableau de l'accueil du bookcrossing par les publics

	<b>Positif</b>	<b>Négatif</b>	<b>Non évaluable</b>
<b>Bibliothèques municipales</b>	14	0	0
<b>Autres initiateurs</b>	20	0	3
<b>TOTAL</b>	34	0	3

Tableau 11: Accueil du bookcrossing par les publics

# Table des matières

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>LES NOUVELLES PRATIQUES HORS-LES-MURS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES À LA CONQUÊTE D'UN NOUVEAU TERRITOIRE ET DE SES PUBLICS.....</b>	<b>7</b>
<b>1 Le constat d'un nouveau public à atteindre.....</b>	<b>7</b>
1.1. Les questions de fréquentation et de non-fréquentation des bibliothèques municipales.....	7
1.2. Une évolution des pratiques de lecture avec l'avènement d'Internet et du numérique.....	10
1.3. Une image de la bibliothèque à actualiser et démystifier.....	12
<b>2 Une adaptation de la bibliothèque aux nouvelles approches de lecture.....</b>	<b>15</b>
2.1. Une réappropriation du territoire par la bibliothèque.....	15
2.2. ... mais aussi par le public.....	18
2.3. La contingence du livre-objet et des technologies.....	19
<b>3 Des actions hors-les-murs.....</b>	<b>21</b>
3.1. La bibliothèque vers une démocratisation culturelle.....	22
3.2. La mise en œuvre de pratiques innovantes.....	25
3.3. La pratique du bookcrossing, un renouveau dans le lien social.....	28
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>37</b>
<b>1 Bibliothèque et société.....</b>	<b>37</b>
1.1. Monographies.....	37
1.2. Article de revue.....	37
<b>2 Impact du numérique sur les bibliothèques municipales, leurs publics et leur législation.....</b>	<b>37</b>
2.1. Monographies.....	37
2.2. Articles de revues.....	37
2.3. Charte.....	38
<b>3 Nouveaux publics et nouvelles attentes.....</b>	<b>38</b>
3.1. Monographies.....	38
3.2. Articles de revues.....	38
3.3. Travaux universitaires.....	39
3.4. Billets de blogs.....	39
<b>4 Bibliothèque hors-les-murs.....</b>	<b>39</b>
4.1. Monographies.....	39
4.2. Articles de revues.....	39
4.3. Sitographie.....	39
4.4. Article de journal.....	39
<b>5 Bookcrossing.....</b>	<b>40</b>
5.1. Monographies.....	40
5.2. Articles de revues.....	40
5.3. Articles de colloques.....	40
5.4. Sitographie.....	40
5.5. Article de journal.....	41

<b>6</b>	<b>Méthodologie de l'enquête.....</b>	<b>41</b>
6.1.	Monographies.....	41
<b>LES ENJEUX DU BOOKCROSSING EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : ENQUÊTE AUPRÈS D'INITIATEURS DE BIBLIOTHÈQUES DE RUE.....</b>		<b>42</b>
<b>1</b>	<b>Méthodologie de l'enquête.....</b>	<b>42</b>
1.1.	Objectif de l'enquête.....	42
1.2.	Délimitation de l'enquête.....	43
<b>2</b>	<b>Résultats de l'enquête.....</b>	<b>43</b>
2.1.	Analyse des répondants à l'enquête.....	43
2.2.	Des objectifs convergents.....	46
2.3.	L'implication des bibliothèques municipales dans les projets de bookcrossing.....	53
2.4.	Le bilan des initiateurs de bookcrossing.....	60
<b>CONCLUSION.....</b>		<b>63</b>
<b>ANNEXES.....</b>		<b>64</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>		<b>80</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>		<b>81</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>		<b>82</b>

## Table des annexes

Annexe 1: questionnaire sur le bookcrossing en France, à l'intention d'initiateurs de bibliothèques de rue/boîtes à livres.....	64
Annexe 2: tableau des initiateurs de bookcrossing ayant répondu à l'enquête.....	67
Annexe 3: tableau des enjeux du bookcrossing pour les enquêtés.....	68
Annexe 4: tableau des enjeux du bookcrossing en matière de publics selon les bibliothèques municipales interrogées.....	69
Annexe 5: tableau de localisation des bibliothèques de rue et boîtes à livres des enquêtés.....	70
Annexe 6: tableau sur l'impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales interrogées.....	71
Annexe 7: tableau référençant le lien entre les bibliothèques municipales et les autres initiateurs de bookcrossing enquêtés.....	72
Annexe 8: tableau des types de soutiens de la part des bibliothèques municipales pour les initiateurs interrogés.....	73
Annexe 9: tableau de provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing interrogés.....	74
Annexe 10: tableau sur la place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales.....	75
Annexe 11: tableau de bilan du bookcrossing par rapport aux attentes des initiateurs interrogés.....	76
Annexe 12: tableau de l'accueil du bookcrossing par les publics.....	77

## Table des illustrations

Illustration 1: Graphique en secteur de répartition (en %) des bibliothèques municipales et autres initiateurs de bookcrossing, ayant répondu à l'enquête. Source : tableau 1.....	44
Illustration 2: Graphique en secteur de répartition (en %) des initiateurs de bookcrossing, ayant répondu à l'enquête. Source : tableau 1.....	45
Illustration 3: Graphique de répartition (en %) des enjeux du bookcrossing pour les bibliothèques municipales interrogées. Source : tableau 2.....	46
Illustration 4: Graphique de répartition (en %) des enjeux du bookcrossing pour les autres initiateurs interrogés. Source : tableau 2.....	47
Illustration 5: Graphique en barres empilées des enjeux du bookcrossing selon les initiateurs interrogés. Source : tableau 2.....	48
Illustration 6: Graphique de répartition (en %) des enjeux du bookcrossing en matière de publics, selon les interrogés. Source : tableau 3.....	50
Illustration 7: Graphique de répartition (en %) des lieux d'implantation du bookcrossing des initiateurs interrogés. Source : tableau 4.....	52
Illustration 8: Graphique de répartition (en %) de l'opinion sur l'impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales enquêtées. Source : tableau 5.....	54
Illustration 9: Graphique de répartition (en %) des initiateurs de bookcrossing interrogés, en contact avec une ou plusieurs bibliothèques municipales. Source : tableau 6.....	55
Illustration 10: Graphique de répartition (en %) des types de soutiens perçus par les initiateurs de bookcrossing interrogés, de la part des bibliothèques municipales. Source : tableau 7.....	55
Illustration 11: Graphique de répartition (en %) de la provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing enquêtés. Source : tableau 8.....	56
Illustration 12: Graphique de répartition (en %) de l'opinion des initiateurs interrogés sur la place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales. Source : tableau 9.....	58
Illustration 13: Graphique de répartition (en %) du bilan des attentes du bookcrossing pour les initiateurs interrogés. Source : tableau 10.....	60
Illustration 14: Graphique de répartition (en %) de l'accueil du bookcrossing par les publics. Source : tableau 11.....	61

## Table des tableaux

Tableau 1: initiateurs de bookcrossing ayant répondu à l'enquête.....	67
Tableau 2: enjeux du bookcrossing pour les enquêtés.....	68
Tableau 3: enjeux du bookcrossing en matière de publics selon les bibliothèques municipales interrogées .....	69
Tableau 4: localisation des bibliothèques de rue et boîtes à livres des enquêtés.....	70
Tableau 5: impact du bookcrossing sur la fréquentation des bibliothèques municipales interrogées.....	71
Tableau 6: lien entre les bibliothèques municipales et les autres initiateurs de bookcrossing enquêtés... ..	72
Tableau 7: types de soutiens de la part des bibliothèques municipales pour les initiateurs interrogés.....	73
Tableau 8: provenance des livres mis à disposition par les initiateurs de bookcrossing interrogés.....	74
Tableau 9: place du bookcrossing auprès des bibliothèques municipales.....	75
Tableau 10: bilan du bookcrossing par rapport aux attentes des initiateurs interrogés.....	76
Tableau 11: Accueil du bookcrossing par les publics.....	77

## RÉSUMÉ

Ce mémoire propose de rendre compte des enjeux du bookcrossing pour les bibliothèques municipales, ainsi que de l'impact de cette pratique récente sur les établissements de lecture publique et leur image. Il expose tout d'abord la nécessité de toucher un public aux pratiques de lecture évolutives, notamment par l'avènement d'Internet sur le territoire français. Nouvelle action hors-les-murs, le bookcrossing propose aux bibliothèques comme aux publics de s'approprier l'espace public et de créer un lien nouveau entre ces différents acteurs.

**mots-clés :** Bibliothèque municipale, Bookcrossing, Bibliothèque hors-les-murs

## ABSTRACT

This master's thesis proposes to account for bookcrossing objectives for public libraries, as well as the impact of the recent practice of public libraries and representation. It first outlines the need to reach an audience to changing reading habits, including the advent of the Internet on French territory. New action "outdoor", bookcrossing offers libraries as public ownership of public space and create a new link between these actors.

**keywords :** Public library, Bookcrossing, Library « outdoor »

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Muriel Blanchard  
déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'Internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce mémoire.

signé par l'étudiante le 08 / 06 / 2016

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint  
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université  
40 rue de rennes – BP 73532  
49035 Angers cedex  
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

